

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	07	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03
EDUCATION	16	SOCIAL	02	TRANSPORT	02
ADMINISTRATION	20	ECONOMIE	08	RURAL	10

N° 2823

5 Juin 2023

5 June 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°002 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 008/C/ASCNPD/DG/SIGAMP DU 02 JUIN 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR :-ACQUISITION DU MATERIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD (LOT 1); - ACQUISITION DU MATERIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES REGIONS DU CENTRE (1&2), DE L'EST ET DU SUD (LOT 2); - ACQUISITION DU MATERIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES REGIONS DU LITTORAL, DU NORD-OUEST, DE L'OUEST ET DU SUD-OUEST (LOT 3)EN PROCEDURE D'URGENCEADDITIF RECTIFICATIF N°002
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	ADDITIF 001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF SUR LA N° 007/DC/CR-ES/CIPM/2023 DU 15/05/2023 POUR LA REALISATION DU SERVICE DE GARDIENNAGE DES INSTALLATIONS, DES BIENS ET PERSONNES DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

3	Reference	N°003/D/C0B/ CIPM/ 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°003/D/C0B/ CIPM/ 2023 DU 31 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/COB/CIPM/2023 DU 25 AVRIL 2023 POUR LA REHABILITATION DE CERTAINS POINTS CRITIQUES SUR LES VOIRIES REVETUES : CARREFOUR TOTAL – MBOUA ET CARREFOUR BAMBINS – ABATTOIR MUNICIPAL, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

4	Reference	ADDITIF 003/A/C.AM/SG/CGPMP/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 003 SUR LA N° 009/AONO/C-ABONG- MBANG/CIPM-PCCM/2023 DU 08 MAI 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

5	Reference	39 /DM/C-AYOS/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE ET D'UN BLOC DE DEUX LATRINES À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE METO'O DANS LA COMMUNE D'AYOS FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	02.1/D/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/SG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°_04/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 16 MARS 2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE MESSONDO ET AU REVETEMENT DU SOL DU CENTRE SOCIAL DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO.FINANCEMENT : BIP 2023.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
7	Reference	04982/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N°04982/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 31/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUV ERT N°014/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/02/2023 POUR L'AFourniture DE DIX MILLIONS(10 000 000) DE PREFORMES DE 26 GRAMMES EN P.E.T A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
8	Reference	001/D/C-MGME/SG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATIONN°001/AC/C-MENGUEME/SG/SPM/CIPM/2023 DU 21 AVRIL 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°02003-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 19 AVRIL 2023 EN PROCEDURE 109(D) POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) PHASE 2 DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
9	Reference	08_/D/COMMUNE D'EMDOM/MAIRE/SG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°_008_/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU_27 MARS 2023_ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR LES ENSEIGNANTS DE L'ECOLE PUBLIQUE D'EBOMAN
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
10	Reference	ADDITIF 002/A/C.AM/SG/CGPMP/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 002 SUR LA N°008/AONO/C-ABONG-MBANG/CIPM-PCCM/2023 DU 1 ER JUIN POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference	N° 003/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 003/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 3 : RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LA LOCALITÉ DE NKOLMEYANG II).FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

12	Reference	06 /D/COMMUNE D'EMDOM/MAIRE/SG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02) LOTS LOT 1 : RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NKO'OVENG
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

13	Reference	002/CST/C-MAK/SPN/2023 DU 06/04/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTIONDE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°001/AONO /C-MAK/CIPM/BEC/2023 DU 17 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

14	Reference	N° 07 /D/COMMUNE D'EMDOM/MAIRE/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 07 __/D/COMMUNE D'EMDOM/MAIRE/SG/2023 DU __12 MAI 2023__PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02) LOTS LOT 2 : RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE ZOULOU
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

15	Reference	110/DM/CUED/SGIDAFE Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N °110/DM/CUED/SGIDAFE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/AONO/CIPM/CUED/2023 DU 16 MARS 2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE AVEC PROPOSITION DE REVETEMENT DANS LA VILLE D'EDEA, TRONCON 1 : CARREFOUR ARC-EN-CIEL —CARREFOUR ME KAMTO ; TRONCON 2 : ROND POINT MARCHÉ DE BORD- CARREFOUR TRIBUNAL D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

16	<p>Reference N° 001 /C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 001 /C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 1 : EXTENSION ÉLECTRIQUE DE LA LOCALITÉ D'ABANGA).FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2023</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

17	<p>Reference 0497/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°0497/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 31/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 1 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/23/AONO/SDCC/CIPM DU 08/03/2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PNEUMATIQUES POUR CAMIONS - ENGINES ET VÉHICULES LÉGERS A LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

18	<p>Reference 000005/C/MINFI/SG/DGTFCM/PM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°000005/C/MINFI/SG/DGTFCM/PM DU 02 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°00014 DU 06 AVRIL 2023 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES CHARGES DE LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'AMENAGEMENT (PHASE 2) ET D'EQUIPEMENT DU DATA CENTER DE LA DGTFCM.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

19	<p>Reference 004/D/C0B/ CIPM/ 2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE : QUARTIER HAOUSSA – CARREFOUR WEMBLEY – CARREFOUR NDJONG MEZEGUE, (1.34 KM), COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

20	<p>Reference N° 002/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 002/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 2 : EXTENSION ÉLECTRIQUE DE LA LOCALITÉ D'OLALA).FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2023</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

21	<p>Reference ADDITIF ET RECTIFICATIF Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF ET RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 10/05/2023 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DESCENTE ANCIENNE SNEC EMIA A MELEN, ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



#

RESUME DES CONSULTATIONS

22

Reference	007/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 16/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DE MARCHÉ DANS LES LOCALITES DE MBIALI-MOMZUPIA-PAYA ET MBOUTOUNDOU.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	16-06-2023

23

Reference	N°001/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°001/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 1 : EXTENSION ÉLECTRIQUE DE LA LOCALITÉ D'ABANGA).FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2023
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

24

Reference	N° 005 /C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 005 /C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITÉ DE DE FONGDANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2023
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

25

Reference	000021/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°000021/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 05 JUIN 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINCOM/CIPM/2023 DU 23 MARS 2023 RELATIF À L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS MOBILIERS ET AUTRES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATIONFINANCEMENT : BIP/MINCOM/2023
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

26

Reference	N°005/D/COB/ CIPM/ 2023 Lire
Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°005/D/COB/ CIPM/ 2023 DU 31 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE ENTREE MAIRIE – CARREFOUR WEMBLEY, (550 ML X 2), COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

27	<p>Reference 04/C/CKY/CAB/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE NO 04/C/CKY/CAB/2023 DU 05 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RCE/DMI/CDPM-MI/CKY-2023 DU 28 MARS 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAYOMENDANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

28	<p>Reference 07 /D/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02) LOTS LOT 2 : RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE ZOULOU</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

29	<p>Reference APR/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/C/CSMA/23 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE PUBLICATION DE RESULTATS APR/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/C/CSMA/23 DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SODECAO/CIPM/2023 DU 24 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DE CENT TRENTE-HUIT MILLE SIX CENT VINGT-SEPT (138.627) LITRES DE PRODUITS PÉTROLIERS EN VRAC, EN PROCÉDURE D'URGENCE, À LA SOEDECAO.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

30	<p>Reference N°004/C/C0B/ CIPM/ 2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°004/C/C0B/ CIPM/ 2023 DU 31 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE : QUARTIER HAOUSSA – CARREFOUR WEMBLEY – CARREFOUR NDJONG MEZEGUE, (1.34 KM), COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

Reference [001/2023/C/C-MDLE/SG/ DU 10 MARS 2023](#) [Lire](#)

31

Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/2023/C/C-MDLE/SG/ DU 10 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES SUIVANTS : - N°001/AONO/MO/ C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MAYO-DARLE DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO REGION DE L'ADAMAOUA ; - N°002/AONO/MO/ C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO-DINGA, ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLE. DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA;- N° 003/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE HAMOA, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA;- N°004/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DE LA JEUNESSE DE MAYO-DARLE, DANS U COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA ; - N°005/AONO/MO/ C-M°DLE/CIRM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNITE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA ; - N°006/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE MAYO DARLE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

Reference [N° 002/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023](#) [Lire](#)

32

Titre/objet COMMUNIQUE N° 002/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 2 : EXTENSION ÉLECTRIQUE DE LA LOCALITÉ D'OLALA).FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2023

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

Reference [N° 07 /C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2023](#) [Lire](#)

33

Titre/objet COMMUNIQUE N° 07 /C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2023 DU 12 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°007 /AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 27 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02) LOTS LOT 2 : RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE ZOULOU

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

Reference [016/C/CUED/SG/DAFE/SMPA](#) [Lire](#)

34

Titre/objet COMMUNIQUE N°016/C/CUED/SG/DAFE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 11/AONO/CIPM/CUED/2023 DU 20 MARS 2023, POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE CHARGEUSE SUR PNEUS A LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35	<p>Reference 39 /C/C-AYOS/2023 DU 02/06/2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE ET D'UN BLOC DE DEUX LATRINES À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE METO'O DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

36	<p>Reference N°002/C/C0B/ CIPM/ 202023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°002/C/C0B/ CIPM/ 202023 DU 31 MAI 2023 PORTANT ANNULLATION DE LA PROCEDURE DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 20 TONNES POUR LE RAMASSAGE DES DECHETS ET LES TRAVAUX PUBLICS, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

37	<p>Reference 23/N°18 /DA/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/ Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°018/C/FEICOM/DG DU 1ER JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL RÉSEAU ET DE TÉLÉPHONIQUE IP AU FEICOM</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

38	<p>Reference N°003/C/C0B/ CIPM/ 2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C/C0B/ CIPM/ 2023 DU 31 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/COB/CIPM/2023 DU 25 AVRIL 2023 POUR LA REHABILITATION DE CERTAINS POINTS CRITIQUES SUR LES VOIRIES REVETUES : CARREFOUR TOTAL – MBOUA ET CARREFOUR BAMBINS – ABATTOIR MUNICIPAL, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

39	<p>Reference N° 004/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 004/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE LA LOCALITÉ DE MEYO - EBOLDZON DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : MINEE 2023</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

40	<p>Reference 06/ONCC/DG/ Cellule des Marchés Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°06/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/AONR/ONCC/CIPM/2023 DU 17 AVRIL 2023 POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC).</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

41	<p>Reference N° 005/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 005/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITÉ DE DE FONGDANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2023</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

42	<p>Reference 005/DM/CKY/CAB/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE NO 005/DM/CKY/CAB/2023 DU 05 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DUMARCHE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002/AONO/RCE/DMI/CDPM-MI/CKY-2023 DU 28 MARS 2023 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GAH-BAPE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

43	<p>Reference 01_/D/COMMUNE D'EMDOM/MAIRE/SG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_009/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 27 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AKAK</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

44	<p>Reference ADDITIF ET RECTIFICATIF Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF ET RECTIFICATIF AU DOSSIER DE COTATION N°008/AC/CAY6/CIPM/2023 DU 08/05/2023 RELATIVE A L'ACHAT DU MATERIEL POUR L'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

45	<p>Reference 003/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU_15/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FUMOIR A GARI-GOMBO.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 15-06-2023</p>
-----------	--

46	<p>Reference 0006/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0006/ AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE MOPOUO DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 16-06-2023</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference	05/C/CKY/CAB/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE NO 05/C/CKY/CAB/2023 DU 05 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/RCE/DMI/CDPM-MI/CKY-2023 DU 28 MARS 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GAH-BAPE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

48	Reference	05/C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°____005____/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU____28 FÉVRIER 2023____ RELATIF AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MOYENNE ET BASSE TENSION DANS CERTAINS VILLAGES DE LA COMMUNE D'ENDOM, EN TROIS (03) LOTS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

49	Reference	16/ONIT/C-TCHATIBALI/SG/ICPM/2023 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 16/ONIT/C-TCHATIBALI/SG/ICPM/2023 OF 29/5/2023 EMERGENCY PROCEDURE RELATIVE TO REHABILITATION AND MAINTENANCE OF THE ROAD: CROSSROAD SAORINGWA-GOUA =7, 2 KM IN THE TCHATIBALI SUBDIVISION, MAYO-DANAY DIVISION, FAR NORTH REGION
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	20-06-2023

50	Reference	013/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 05 JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTE : CARREFOUR BOUTOUROU (INTER N4)-KIBOUM (3,200KM) ET BRETelles NGA-BAPE MONTAGNE (4,500KM), KALON-BEBIS (3,700KM) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	29-06-2023

51	Reference	010/AONO/C-MKO/CIPM/SG/ST/2023 DU 05/06/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/C-MKO/CIPM/SG/ST/2023 DU 05/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN PARCOURS SPORTIF A MOUANKO : CONSTRUCTION D'UN STADE DE BASKET BALL ET DE HANDBALL DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-07-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	23/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23 /AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 02/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE NYABEWO'O (BIWO'O) ET DE NKOLOBOUDOU II (MEWOLA), SITUEES DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	30-06-2023
53	Reference	009/AONO/C-MKO/CIPM/2023 du 05/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N °009/AONO/C-MKO/CIPM/2023 DU 05/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS BATIMENTS DE L'ECOLE PUBLIQUE DE YOYO, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP. - EXERCICE 2023 IMPUTATION : 57 15 10201 641430 523314 426 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-07-2023
54	Reference	002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2023 DU 05 JUIN 2023 RELATIF AU NETTOYAGE ET À LA CONCIERGERIE DES SALLES COMMUNES À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-07-2023
55	Reference	017/C/CUED/SGMAPE/SMPA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/C/CUED/SGMAPE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/AONO/CIPM/CUED/2023 DU 16 MARS 2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE AVEC PROPOSITION DE REVETEMENT DANS LA VILLE D'EDEA, TRONCON 1 : CARREFOUR ARC-EN? CIEL —CARREFOUR ME KAMTO ; TRONCON 2 : ROND POINT MARCHÉ DE BORD- CARREFOUR TRIBUNAL D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
56	Reference	02046/AMI/MINEPAT/SG/DGCOOP/DIR/PAGFIP du 01/06/23 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 02046/AMI/MINEPAT/SG/DGCOOP/DIR/PAGFIP DU 01 JUIN 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES AU PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES (PAGFIP)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference	N° 004 /C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 004 /C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE LA LOCALITÉ DE MEYO - EBOLDZON DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : MINEE 2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

58	Reference	000052/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°000052/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 05 JUIN 2023DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINCOM/CIPM/2023 DU 23 MARS 2023 RELATIF À L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS MOBILIERS ET AUTRES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

59	Reference	01/DDP/ADC/CSPM/2023 Lire
	Titre/objet	DDP N° : 01/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 02/06/2023RÉFÉRENCE : PROJET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (RAP-AID).MISSION : ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET CITÉ EN RÉFÉRENCE.PAYS : CAMEROUNA : - SETEC INTERNATIONAL- STUDI INTERNATIONAL- EGIS BÂTIMENTS INTERNATIONAL- AIA ARCHITECTES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-06-2023

60	Reference	02045/AMI/MINEPAT/SG/DGCOOP/DIR/PAGFIP du 01/06/23 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 02045/AMI/MINEPAT/SG/DGCOOP/DIR/PAGFIP DU 01 JUIN 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) AU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES AU PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES (PAGFIP)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-06-2023

61	Reference	02047/AMI/MINEPAT/SG/DGCOOP/DIR/PAGFIP du 01/06/23 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 02047/AMI/MINEPAT/SG/DGCOOP/DIR/PAGFIP DU 01 JUIN 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ETFINANCIERAUPROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES (PAGFIP)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-06-2023

62	Reference	02044/AMI/MINEPAT/SG/DGCOOP/DIR/PAGFIP du 01/06/23 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 02044/AMI/MINEPAT/SG/DGCOOP/DIR/PAGFIP DU 01 JUIN 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN SUIVI EVALUATIONAUPROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES (PAGFIP)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-06-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

63	Reference 004/DM/CKY/CAB/2023 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE NO 004/DM/CKY/CAB/2023 DU 05 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DUMARCHE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/RCE/DMI/CDPM-MI/CKY-2023 DU 28 MARS 2023 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

64	Reference 6192/AONO/MINJUSTICE/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 6192/AONO/MINJUSTICE/CIPM/2023 POUR LA RÉHABILITATION DE LA SALLE D'AUDIENCES DU PALAIS DE JUSTICE D'EKOUNOU FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC; IMPUTATION N° 57 050 01 340010 523112 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 27-06-2023
-----------	---

65	Reference 04981/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°0498/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 31/05/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/03/2023 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) LOTS DE PIECES ELECTRIQUES POUR L'HUILERIE DE GAROUA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

66	Reference ADDITIF No.1 Lire Titre/objet ADDITIF NO.1APPEL D'OFFRES N° 00000007/AONO/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 15 MAI 2023RELATIF AURECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RECHERCHE D'UN INVESTISSEUR POUR LE FINANCEMENT, LA CONSTRUCTION, L'EQUIPEMENT ET DE L'EXPLOITATION DU COMPLEXE INDUSTRIEL AGROALIMENTAIRE DE KAELE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

67	Reference 009/AONO/C.BBO/SG/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/AONO/C.BBO/SG/CIPM/2022 DU 10/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC QUATRE (04) BLOCS LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS, AVEC QUATRE (04) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BOMBI, BELABO VILLAGE, BELABO GROUPE 1-B, ET L'EP DE DEOULE DANS LA COMMUNE DE BELABO. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 07-06-2023
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

68	Reference	N° 06 /C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 06 /C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2023 DU 12 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 007 /AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 27 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02) LOTS LOT 1 : RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NKO'OVENG
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
69	Reference	N° 003 /C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003 /C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 3 : RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LA LOCALITÉ DE NKOLMEYANG II). FINANCEMENT : DGD MINDEVEL 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
70	Reference	N°005/C/C0B/ CIPM/ 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/C0B/ CIPM/ 2023 DU 31 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE ENTREE MAIRIE – CARREFOUR WEMBLEY, (550 ML X 2), COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
71	Reference	N° 08 /C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 08 /C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2023 DU 12 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 008 /AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 27 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR LES ENSEIGNANTS DE L'ECOLE PUBLIQUE D'EBOMAN
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
72	Reference	02.1/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2023 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 16 MARS 2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE MESSONDO ET AU REVETEMENT DU SOL DU CENTRE SOCIAL DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

73

Reference [COMMUNIQUE 002/AONO/CIPM/2023 du 22 Mars 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

74

Reference [002/2023/C/C-MDLE/SG/ DU 14 AVRIL 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 002/2023/C/C-MDLE/SG/ DU 14 AVRIL 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES SUIVANTS : - N°008/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 06/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 07 (SEPT) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 1 DE MAYO-DARLE- N°009/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 06/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE WALDE SEINI -ASSAWESINDERE DJAM (PHASE I) DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE;- N° 010/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 06/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE MAYO TOLORE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE- N° 011/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 06/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MAYO DARLE PAR PANNEAU SOLAIRE, COMMUNE DE MAYO DARLE- N°012/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 06/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MAYO-DARLE (EP GROUPE 1, EP GROUPE 2, EP ECOLE BILINGUE)- N°013/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 06/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX AU QUARTIER ADMINISTRATIF, DANS LA VILLE DE MAYO-DARLE- N°014/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 06/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE (QUARTIER RESIDENCE, LENDJAM DE DIMENSION : 30X20)..

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

75

Reference [00077 /CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°00077 /CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CRTV/CIPM/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE PRODUCTION POUR L'INSTITUT DE FORMATION ET DE CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL (IFCPA), EXERCICE 2023.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

76

Reference [001/C/C-MGME/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATIONN°001/AC/C-MENGUEME/SG/SPM/CIPM/2023 DU 21 AVRIL 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°02003-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 19 AVRIL 2023 EN PROCEDURE 109(D) POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) PHASE 2 DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

77

Reference [N° 006/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 006/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/CNKAF/CIPM/2023DU 03 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2023

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

78	Reference	N° 007/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 007/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°002/DC/CNKAF/CIPM/2023DU 03 AVRIL 2023 POUR L'APPUI AUX MICROS PROJETS GÉNÉRATEURS DE REVENUS ET D'EMPLOIS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINPEMEESA 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
79	Reference	019/D/FEICOM/DG DU 1er juin 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°019/D/FEICOM/DG DU 1ER JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DES ENCREES AU FEICOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
80	Reference	015/C/CUED/SG/DAFE/SMPA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°015/C/CUED/SG/DAFE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CUED/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE D'EDEA : TRONCON MARCHE DE BORD- CARREFOUR STIC.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
81	Reference	0009/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0009/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE DE GARI-GOMBO (15 KM).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	16-06-2023
82	Reference	109/DM/CUED/SG/DAFE Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°108/DM/CUED/SG/DAFE PORTANT ATTRIBUTION LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CUED/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE D'EDEA : TRONCON MARCHE DE BORD- CARREFOUR STIC
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
83	Reference	002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2023 DU 05 JUIN 2023 RELATIF AU NETTOYAGE ET À LA CONCIERGERIE DES SALLES COMMUNES À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-07-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

84	Reference 04976/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/AH Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°04977/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/AH DU 31/05/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX LES LOTS 23 ET 4 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL CUVER NO032/23/AONO/SDCC/CIPM DU 08/03/2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PNEUMATIQUE POUR CAMIONS - ENGIN ET VEHICULES LEGERS A LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

85	Reference 001/ADC/C-MOUANKO/CIPM/2023 DU 05/06/2023 Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/ADC/C-MOUANKO/CIPM/2023 DU 05/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTE LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 04-07-2023
-----------	--

86	Reference 000019/AC/MINFI/SG/DGTFCM/CIPM-FE Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN° 000019/ AC/MINFI/SG/DGTFCM/CIPM-FE DU 30 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE TSINGA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DE LA DGTFCM – MINFI EXERCICE 2023 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 06-06-2023
-----------	--

87	Reference 019/C/FEICOM/DG DU 1er juin 2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°019/C/FEICOM/DG DU 1ER JUIIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESEN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023POUR LA FOURNITURE DES ENCRE S AU FEICOM Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

88	Reference 09DM/CUED/SGT DAFE Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N °109DM/CUED/SGT DAFE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 11/AONO/CIPM/CUED/2023 DU 20 MARS 2023, POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE CHARGEUSE SUR PNEUS A LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

89	Reference 0008/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0008/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE KOUNDENG – GARI-GOMBO (7 KM). Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 16-06-2023
-----------	--

#

RESUME DES CONSULTATIONS

90

Reference [006/AOIO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/CCCMSP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 006/AOIO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/CCCMSP/2023 DU 02/06/2023 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE DE BERTOUA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 13-07-2023

91

Reference [0001/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNITE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE GARI-GOMBO.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-06-2023

92

Reference [0002/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE KONGO.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-06-2023

93

Reference [0004/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE GARI-GOMBO.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-06-2023

94

Reference [0005/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DANS LA LOCALIT.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 16-06-2023

95

Reference [000009/AONO/CAMPOST/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000009/AONCAMPOST/CIPM/2023 DU 02 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES DE SOUVERAINETE POUR LE PCA, DG ET DGA DE LA CAMEROONPOSTAL SERVICES (CAMPOST) FINANCEMENT : BUDGET CAMPOST, EXERCICE 2023

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

96	Reference	012/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023/ DU 02/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE EN HTA (DISTANCE 800M) ET BT (DISTANCE 600M) POUR ALIMENTATION OPTIMALE DU VILLAGE MBOG DOUM A NKOLBISSON, AU POINT DIT "GRABICHETTE", AVEC POSE D'UN TRANSFORMATEUR DE 160KVA, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2023MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ: PREFET DU DÉPARTEMENT DU MFOUNDI
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	03-07-2023
97	Reference	002/AONO/CNPBM/ CIPM/2023 du 29 MAI 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNPBM/ CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU A LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	29-06-2023
98	Reference	06/AONR/ONCC/DG/CIPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°06/AONR/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/AONR/ONCC/CIPM/2023 DU 17 AVRIL 2023 POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
99	Reference	003/AONO/CNPBM/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNPBM/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES A LA CNPBM (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-06-2023
100	Reference	007/AC/CAY6/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF ET RECTIFICATIF AU DOSSIER DE COTATION N°007/AC/CAY6/CIPM/2023 DU 08/05/2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 008/C/ASCNPD/DG/SIGAMP DU 02 JUIN 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR :-ACQUISITION DU MATERIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD (LOT 1); - ACQUISITION DU MATERIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES REGIONS DU CENTRE (1&2), DE L'EST ET DU SUD (LOT 2); - ACQUISITION DU MATERIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES REGIONS DU LITTORAL, DU NORD-OUEST, DE L'OUEST ET DU SUD-OUEST (LOT 3)EN PROCEDURE D'URGENCEADDITIF RECTIFICATIF N°002

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER D ORIGINE

YAOUNDE le 2 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

ADDITIF SUR LA N° 007/DC/CR-ES/CIPM/2023 DU 15/05/2023 POUR LA REALISATION DU SERVICE DE GARDIENNAGE DES INSTALLATIONS, DES BIENS ET PERSONNES DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre décharge à l'annexe III sis au carrefour **Teerenstra-nkolbinkon CRTV, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28** au plus tard **31/05/2023 à 12 heure précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/CR-ES/CIPM/2023 DU 15/05/2023 POUR LA REALISATION DU SERVICE DE GARDIENNAGE DES INSTALLATIONS, DES BIENS ET PERSONNES DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Lire plutot

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre décharge à l'annexe III sis au carrefour **Teerenstra-nkolbinkon CRTV, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28** au plus tard **07/06/2023 à 12 heure précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/CR-ES/CIPM/2023 DU 15/05/2023 POUR LA REALISATION DU SERVICE DE GARDIENNAGE DES INSTALLATIONS, DES BIENS ET PERSONNES DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard **31/05/2023 à 13 heure précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard **07/06/2023 à 13 heure précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

BERTOUA le 30 Mai 2023

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

COMMUNE D'OBALA

DECISION D'ATTRIBUTION N°003/D/C0B/ CIPM/ 2023 DU 31 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/COB/CIPM/2023 DU 25 AVRIL 2023 POUR LA REHABILITATION DE CERTAINS POINTS CRITIQUES SUR LES VOIRIES REVETUES : CARREFOUR TOTAL – MBOUA ET CARREFOUR BAMBINS – ABATTOIR MUNICIPAL, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Vu la constitution ;

Vu La loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

Vu La loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant loi des textes généraux applicables au régime financier ;

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;

Vu la loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n°00203/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire EDIBA Simon Pierre et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Obala ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

VU la Circulaire N°000001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023,



Vu la demande de cotation N°002/DC/COB/CIPM/2023 du 25 avril 2023 pour la réhabilitation de certains points critiques sur les voiries revêtues : carrefour total – mboua et carrefour bambins – abattoir municipal, Commune d'Obala, Département de la Lekie, Région du centre;

DECIDE :

Article 1^{er}– Les ETS GNP, B.P. : 12047 YDE Tél. : (237) 677 66 12 57, est retenu pour la réhabilitation de certains points critiques sur les voiries revêtues : carrefour total – mboua et carrefour bambins – abattoir municipal, Commune d'Obala, Département de la Lekie, Région du centre; pour un montant TTC en Francs CFA de 13 500 000 (treize millions cinq cent mille), et un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OBALA le 31 Mai 2023

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE D'ABONG-MBANG

ADDITIF 003 SUR LA N° 009/AONO/C-ABONG- MBANG/CIPM-PCCM/2023 DU 08 MAI 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres**Au lieu de ...**

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, et seront déposées le **1^{er} JUIN à 14 heures** contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (**DPPP**).

Elles devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 009/AONO/C-ABONG- MBANG/CIPM-PCCM/2023 DU 08 MAI 2023 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de vingt (20) logements de type T2 et T3 dans la Commune d'ABONG-MBANG, Département du HAUT-NYONG, Région de l'EST.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront présentés en 3 volumes ci-après, placés dans deux enveloppes :

- **Enveloppe A** : comprenant l'**offre administrative (volume 1)** et l'offre technique (volume 2) ;

- **Enveloppe B** : comprenant l'**offre financière (volume 3)** ;

- **Enveloppe C** contenant une copie de l'**offre financière (volume 3)** séparée et scellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation marquée comme telle.

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

NB: L'absence de l'offre témoin est un motif de rejet des offres.

1 Remises des offres

Lire plutot

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, et seront déposées le **23 JUIN à 14 heures** contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (**DPPP**).

Elles devront porter la mention :

« **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**

N° 009/AONO/C-ABONG- MBANG/CIPM-PCCM/2023 DU 08 MAI 2023 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de vingt (20) logements de type T2 et T3 dans la Commune d'ABONG-MBANG, Département du HAUT-NYONG, Région de l'EST.

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

10. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront présentés en 3 volumes ci-après, placés dans deux enveloppes :

- **Enveloppe A** : comprenant l'**offre administrative (volume 1)** et l'offre technique (volume 2) ;

- **Enveloppe B** : comprenant l'**offre financière (volume 3)** ;

- **Enveloppe C** contenant une copie de l'**offre financière (volume 3)** séparée et scellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation marquée comme telle.

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

NB: L'absence de l'offre témoin est un motif de rejet des offres.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres aura lieu le **1 er JUIN à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

1. a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

1. b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plutot

L'ouverture des offres aura lieu le **23 JUIN à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

1. a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

1. b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

ABONG-MBANG le 5 Juin 2023

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE D'AYOS

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE ET D'UN BLOC DE DEUX LATRINES À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE METO'O DANS LA COMMUNE D'AYOS

FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°19/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 10 avril 2023, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un logement d'astreinte et d'un bloc de deux latrines à l'école primaire de Meto'o dans la Commune d'Ayos ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 29 mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Lettre de Notification de Proposition d'Attribution du 29 mai 2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour la Commune d'Ayos

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de
Lot unique	Construction d'un logement d'astreinte et d'un bloc de deux latrines à l'école primaire de Meto'o	ETS LA C Tel : 670

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, p

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AYOS le 2 Juin 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE MESSONDO

PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°_04/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 16 MARS 2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE MESSONDO ET AU REVETEMENT DU SOL DU CENTRE SOCIAL DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO.FINANCEMENT : BIP 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo (Autorité Contractante).

Vu la onstitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation

Du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines

Disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création,

Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés

Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au

Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant **loi de finances** de la république du **Cameroun** pour l'exercice

2023 ;
Considérant le dossier de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N
 ° **_04/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 16 MARS 2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX**
SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE MESSONDO ET AU REVETEMENT DU SOL DU CENTRE
SOCIAL DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE ;

Considérant l'ADDITIF N°04 RELATIF AU DAO N°_04/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 16 MARS 2023
RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE
MESSONDO ET AU REVETEMENT DU SOL DU CENTRE SOCIAL DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG
ET KELLE, RÉGION DU CENTRE ;

Considérant le rapport d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 27 Avril 2023 portant examen et proposition d'attribution de la
 CIPM/MDO ;

Considérant La proposition d'attribution de la commission interne de passation de Marché de la commune de
 Messondo du 27 Avril 2023 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après.

	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
DAO n°04			
Lot 1	ETS PA'AMAN & COMPANY B.P :2951 Yaoundé. Tél : 699 92 54 14	19 998 046	03 Mois
Lot 2	INFRUCTUEUX	Défaut de soumissionnaires	

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3 : Cette décision tient lieu de main levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

Article 4 : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

MESSONDO le 2 Mai 2023

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N°001/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 1 : EXTENSION ÉLECTRIQUE DE LA LOCALITÉ D'ABANGA). FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 du 28 mars 2023 pour l'exécution des travaux d'extension et de renforcement du réseau électrique dans certaines localités dans la Commune de Nkolafamba ;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 10 mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'appel d'offres national ouvert n°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 du 28 mars 2023 pour l'exécution des travaux d'extension et de renforcement du réseau électrique dans certaines localités dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (**lot 1 : Extension électrique de la localité d'ABANGA**), et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

Le MAIRE

AGEL IC SARL BP : 12177 YAOUNDE TEL: 695 17 81 44

ONDIGUI OWONA Jean francois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE MENGUEME

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-MENGUEME/SG/SPM/CIPM/2023 DU 21 AVRIL 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°02003-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 19 AVRIL 2023 EN PROCEDURE 109(D) POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) PHASE 2 DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriale Décentralisées ;

Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour L'exercice 2023 ;

Vu l'arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-MENGUEME/SG/SPM/CIPM/2023 DU 21 AVRIL 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°02003-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg DU 19 AVRIL 2023 EN PROCEDURE 109(d) POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) PHASE 2 DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme du 31 Mai 2023 relatif à l'ouverture des offres administratives et techniques ;

Vu le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et des Offres du comité communal ad'hoc ;

Vu la proposition d'attribution N°001/D/MINMAP/COMMUNE DE MGME/CIPM/ST/2023 du 1^{er} /06/2023.

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des travaux relatifs à L'AVIS DE CONSULTATION

N°001/AC/C-MENGUEME/SG/SPM/CIPM/2023 DU 21 AVRIL 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°02003-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg DU 19 AVRIL 2023 EN PROCEDURE 109(d) POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) PHASE 2 DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Unique	ALTERNATIVE CONSULT CAMEROUN S.A BP: 13 752 Yaoundé Tel: 699 68 27 09	19 994 826	03 Mois

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

MENGUEME le 2 Juin 2023

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE

COMMUNE D'ENDOM

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 /AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 27 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR LES ENSEIGNANTS DE L'ECOLE PUBLIQUE D'EBOMAN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE

Vu la constitution de la République du Cameroun ;
Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022, portant Loi de Finances pour l'Exercice 2023
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019/2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
Vu le décret n°93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018, Portant Code des Marchés Publics
Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
Vu l'Arrêté n°000326/A/MINDDEVEL/DCTD du 18 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur BEKOLO ESSAMA René AUGUSTE** comme Maire de la Commune d'Endom à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 ;
Vu la Circulaire N° 006 /C/MINFI du 30/12/2022 du Ministre des Finances portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2023 ;
Vu Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°008/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 27 mars 2023 relatif aux **travaux de construction d'un logement d'astreinte aux enseignants de l'Ecole Publique d'EBOMAN** ;
Vu la lettre du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Endom relative à la proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **ETS BENSIION** BP 11740 Yaoundé est déclaré attributaire de la Lettre-commande objet de l'Appel d'Offres National Restreint N°008/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 27 mars 2023 relatif aux **travaux de construction d'un logement d'astreinte aux enseignants de l'Ecole Publique d'EBOMAN**.

Le délai d'exécution est de **trois (03) mois maximum**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Le montant de l'offre est de **19.173.432 FCFA TTC** (Dix-neuf millions cent soixante-treize mille quatre cent trente-deux francs Toutes Taxes Comprises).

Article 2 : Le Directeur de l' **ETS BENSIION** , est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), pour l'élaboration et la souscription de la Lettre commande correspondante.

Article 3 : Le Directeur de l' **ETS BENSIION** est tenu au respect de toutes les dispositions de la Lettre commande et de ses éventuels avenants./-

ENDOM le 12 Mai 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE D'ABONG-MBANG

ADDITIF 002 SUR LA N°008/AONO/C-ABONG-MBANG/CIPM-PCCM/2023 DU 1 ER JUIN POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **1^{er} JUIN à 14 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°008/AONO/C-ABONG-MBANG/CIPM-PCCM/2023 DU 1^{er} JUIN POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB :Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Lire plutot

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **23 JUIN à 14 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°008/AONO/C-ABONG-MBANG/CIPM-PCCM/2023 DU 1^{er} JUIN POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB :Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **1^{er} JUIN à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **23 JUIN à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

ABONG-MBANG le 5 Juin 2023

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 003/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 3 : RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LA LOCALITÉ DE NKOLMEYANG II). FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 du 27 mars 2023 pour l'exécution des travaux d'extension et de renforcement du réseau électrique dans certaines localités

dans la Commune de Nkolafamba ;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 10 mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'appel d'offres national ouvert n°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 du 28 mars 2023 pour l'exécution des travaux d'extension et de renforcement du réseau électrique dans certaines localités dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (**lot 3 : Renforcement du réseau électrique dans la localité de NKOLAFAMBA II**), et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

Le MAIRE

GROUPE DJ CERAMICA SANITARIO BP : 4496 YAOUNDE TEL : 222 21 22 66 ONDIGUI OWONA Jean francois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE D'ENDOM

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02) LOTS LOT 1 : RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NKO'OVENG

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE

Vu la constitution de la République du Cameroun ;
Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022, portant Loi de Finances pour l'Exercice 2023
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019/2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
Vu le décret n°93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018, Portant Code des Marchés Publics
Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
Vu l'Arrêté n°000326/A/MINDDEVEL/DCTD du 18 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur BEKOLO ESSAMA René AUGUSTE** comme Maire de la Commune d'Endom à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 ;
Vu la Circulaire N°__006_/C/MINFI du _30/12/2022__ du Ministre des Finances portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2023 ;
Vu Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 27 mars 2023 relatif aux **travaux de réhabilitation de certaines Ecoles Publiques dans la Commune d'Endom en deux (lots)** ;
Vu la lettre du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Endom relative à la proposition d'attribution

DECIDE :

Article 1^{er}: Le soumissionnaire **ETS JOYCE SERVICES** est déclaré attributaire de la Lettre-Commande du **Lot 1 - Réhabilitation de l'Ecole Publique de NKO'OVENG** objet de l'Appel d'Offres National ouvert N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 27 mars 2023 relatif aux **travaux de réhabilitation de certaines Ecoles Publiques dans la Commune d'Endom en deux (lots)**.

Le montant de l'offre est de **39.177.893 FCFA TTC** (trente-neuf millions cent soixante-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-treize francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai d'exécution est de **trois (03) mois maximum**, à compter de la date notification de l'ordre de service de démarrer les travaux du lot.

Article 2 : Le Directeur de l'**ETS JOYCE SERVICES** est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), pour l'élaboration et la souscription de la Lettre Commande correspondante.

Article 3 : Le Directeur de l'**ETS JOYCE SERVICES** est tenu au respect de toutes les dispositions de la Lettre-commande et de ses éventuels avenants./-

ENDOM le 12 Mai 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE MAKENENE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°001/AONO /C-MAK/CIPM/BEC/2023 DU 17 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Makéné, Maitre d'Ouvrage

Vu la Constitution

Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022

Vu le décret N°92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de Makéné et son ressort territorial

Vu le décret N°2012/07 du 08 Mars 2021 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics

Vu l'arrêté N° 000423/A/MINDDEVEL du 03 Novembre 2020 constatant l'élection de Monsieur IMBENG David en qualité de Maire de la Commune de Makéné

Vu l'arrêté N° 0101/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création de la commission interne de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics

Vu la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des Entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'exécution des nouveaux marchés

Vu la lettre circulaire N°0000192/LC/MINFI du 06 Janvier 2023 relative à l'exécution et suivi contrôle du budget des CTD

Vu la lettre circulaire N°00006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instruction relative à l'exécution de la loi de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Makéné formulée N°01/L/CIPM/C-MAK/2023 du 21 Mars 2023.

Vu les nécessités de services.

DECIDE

Article 1^{er} : Sur proposition de la Commission Interne de Passation de la Commune de Makéné la lettre commande objet de la consultation sus visée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot N°1	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	MONTANT TTC EN LETTRES	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	PULCRA BRANCH SARL B.P:YAOUNDE TEL.659 87 67 04	82 999 541	QUATRE VINGT DEUX MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE CINQ CENT QUARANTE UN	CINQ (05) MOIS

Article 2 : Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Makéné dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente décision en vue de l'établissement du projet des lettres commande.

Article 3 : La présente Décision sera publiée, communiquée et affichée partout où besoin sera

MAKENENE le 6 Avril 2023

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE D'ENDOM

**DECISION N° 07 /D/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2023 DU 12 MAI 2023 PORTANT
ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE
REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02)
LOTS LOT 2 : RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE ZOULOU**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE

- Vu la constitution de la République du Cameroun ;
- Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022, portant Loi de Finances pour l'Exercice 2023
- Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019/2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisés
- Vu le décret n°93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial
- Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018, Portant Code des Marchés Publics
- Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté n°000326/A/MINDDEVEL/DCTD du 18 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur BEKOLO ESSAMA René AUGUSTE** comme Maire de la Commune d'Endom à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 ;
- Vu la Circulaire N°__006_/C/MINFI du _30/12/2022__ du Ministre des Finances portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2023 ;
- Vu Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 27 mars 2023 relatif aux **travaux de réhabilitation de certaines Ecoles Publiques dans la Commune d'Endom en deux (lots)** ;
- Vu la lettre du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Endom relative à la proposition d'attribution

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **ETS BENSIION** BP 11740 Yaoundé est déclaré attributaire de la Lettre-Commande du **Lot 2 - Réhabilitation de l'Ecole Publique de ZOULOU**, objet de l'Appel d'Offres National ouvert N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 27 mars 2023 relatif aux **travaux de réhabilitation de certaines Ecoles Publiques dans la Commune d'Endom en deux (lots)**.

Le montant de l'offre est de **19.253.452 FCFA TTC** (Dix-neuf millions deux cent cinquante-trois mille quatre cent cinquante-deux francs Toutes Taxes Comprises). Le délai d'exécution est de **trois (03) mois maximum**, à compter de la date notification de l'ordre de service de démarrer les travaux du lot.

Article 2 : Le Directeur del' **ETS BENSIION** est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), pour l'élaboration et la souscription de la Lettre Commande correspondante.

Article 3 : Le Directeur de l'**ETS BENSIION** est tenu au respect de toutes les dispositions de la Lettre-commande et de ses éventuels avenants./-

ENDOM le 12 Mai 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

DECISION MUNICIPALE N °110/DM/CUED/SGIDAFE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 08/AONO/CIPM/CUED/2023 DU 16 MARS 2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE AVEC PROPOSITION DE REVETEMENT DANS LA VILLE D'EDEA, TRONCON 1 : CARREFOUR ARC-EN-CIEL —CARREFOUR ME KAMTO ; TRONCON 2 : ROND POINT MARCHÉ DE BORD-CARREFOUR TRIBUNAL D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE D'EDEA

Chevalier de l'Ordre du Mérite Camerounais

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°2008/018 du 17 janvier 2008 portant création de la Communauté Urbaine d'Edea ;

Vu le décret n°2018/336 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°000161/A/MINDDVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la ville d'Edea à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 à la Communauté Urbaine d'Edea ;

Vu le procès verbal de la session du 16/03/2023 de la CIPM auprès de la CUED validant le Dossier d'Appel d'Offres ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 08/AONO/CIPM/CUED/2023 du 16 mars 2023, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la voirie en terre avec proposition de revêtement dans la ville d'Edea, tronçon 1 : Carrefour Arc-en-ciel —Carrefour Me AKAMTO ; tronçon 2 : Rond point marché de bord- Carrefour Tribunal d'Edea ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le rapport d'évaluation des offres administratives, techniques et financières et la proposition d'attribution du =elle de la SCAO le 16/05/2023 ;

Vu le procès-verbal de la session du 16/05/2023 de la CIPM de la CUED, réexaminant le rapport d'analyse des offres,

DECIDE :

Article 1er : La société TER D'ARIQUE B.P: Tel: 694 711 892, est déclarée adjudicataire du Marché objet du dossier d'appel d'offres n° 08/AONO/CIPM/CUED/2023 du 16 mars 2023 susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit:

- Nature du Marché : **Les travaux de réhabilitation de la voirie en terre avec proposition de revêtement dans la ville d'Edea, tronçon 1 : Carrefour Arc-en-ciel —Carrefour Me KAMTO ; tronçon 2 : Rond point marché de bord- Carrefour Tribunal d'Edea.**
- Montant du Marché : **100 000 000 F (Cent Millions de Francs) CFA Toutes Taxes comprises.**
- Délai d'exécution : **Quatre (04) mois calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

EDEA le 24 Mai 2023

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

COMMUNIQUE N°016/C/CUED/SG/DAFE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 11/AONO/CIPM/CUED/2023 DU 20 MARS 2023, POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE CHARGEUSE SUR PNEUS A LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE,
Chevalier de l'Ordre du Merite Camerounais,
COMMUNIQUE :

Par décision n°**109DM/CUED/SG/DAFE** du **24/05/2023** portant attribution du marche relatif au dossier d'appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence n° 11/AONO/CIPM/CUED/2023 du 20 mars 2023, pour l'acquisition d'une pelle chargeuse sur pneus a la Communaute Urbaine d'Edea, le soumissionnaire ci-dessous represents est declare adjudicataire :

FINANCEMENT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
FINANCEMENT MINDDEVEL EXERCICE 2023	Societe TER D'ARIQUE B.P: Tel: 694 711 892	L'offre financiere étant Superieure de 16 039 500 par rapport a l'enveloppe de 89 960 500 FCFA allouée au projet, le Maitre d'Ouvrage engagera des negociations avec l'Adjudicataire avanttoute contractualisation.	Un calendaire (01) mois

Le Directeur General de la Societe TER D'ARIQUE est invite a se presenter des publication du present communiqué, a la Direction des Affaires Financieres et Economiques de le Communaute Urbaine d'Edea, Service des Marches Publics et des Approvisionnements pour Petablissement du projet de Marche.

Le present communiqué sera enregistré, publié et communiqué partout ou besoin sera

EDEA le 25 Mai 2023

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°0497/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 31/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 1 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/23/AONO/SDCC/CIPM DU 08/03/2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PNEUMATIQUES POUR CAMIONS - ENGINES ET VÉHICULES LÉGERS A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres national Ouvert N°032/23/AONO/SDCC/CIPM du 08/03/2023 pour la fourniture d'un lot de quatre (04) lots de pneumatiques pour camions-engins et véhicules légers à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°049/23/SDCC/CIPM du 26 avril 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE:

Article 1er: La Société est retenue comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	MIT CHIMIE BP 8722 Douala	259 257 728	-200 pneumatiques et 100 valves dans un délai de 45 jours ; - 200 pneumatiques et 100 valves dans un délai de 60 Jours; -300 pneumatiques et 200 valves dans un délai de 90 jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

**COMMUNIQUE N°000005/C/MINFI/SG/DGTFCM/PM DU 02 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°00014 DU 06 AVRIL 2023 POUR LA
PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES CHARGES DE LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES
D'AMENAGEMENT (PHASE 2) ET D'EQUIPEMENT DU DATA CENTER DE LA DGTFCM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire porte à la connaissance des candidats à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00014 du 06 avril 2023 pour la présélection des Bureaux d'Etudes chargés de la réalisation des études techniques d'aménagement (phase 2) et d'équipement du Data Center de la DGTFCM, que les entreprises ci-après sont pré qualifiées pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint y relatif.

N°	ENTREPRISES	ADRESSES
1	GRUPEMENT INTEGC/METHOD & ENGINEERING SARL	BP : 11088 Yaoundé. Tél: 222 220 216/699 924 895
2	GRUPEMENT ECONES TECHNICAL CONSULTING SARL/BEST ENGINEERING/CRISTAL	BP : 14 454 Ydé, Tél : 699 93 25 88/675 11 93 46, site web : infoecones.cm
3	SUM OF SQUARE ENGINEERING	BP : 972 Yaoundé, Tel : 690 19 05 46, site web : s2e.cameroun@gmail.com.

Les candidats n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous huitaine retirer leurs offres au Pôle des Marchés de la DGTFCM, sis au quatrième étage du bâtiment A / MINFI, porte 421.

Passé ce délai, ces offres seront simplement détruites.

Le présent communiqué sera publié partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 2 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOH TANGONGHO SYLVESTER

COMMUNE D'OBALA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE : QUARTIER HAOUSSA – CARREFOUR WEMBLEY – CARREFOUR NDJONG MEZEGUE, (1.34 KM), COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Vu la constitution ;

Vu La loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

Vu La loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant loi des textes généraux applicables au régime financier ;

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;

Vu la loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n°00203/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire EDIBA Simon Pierre et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Obala ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

VU la Circulaire N°000001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023,



Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°003/AONO/COB/CIPM/2023 du 30 mars 2023 pour les travaux de réhabilitation de la voirie revêtue entrée mairie – carrefour wembley, (550 ml x 2), Commune d'Obala, Département de la Lekié, Région du centre;

DECIDE :

Article 1^{er}– Les ETS CEDUC BTP, B.P. : 20475 YDE Tél. : (237) 697 39 65 20 est retenu pour les travaux de réhabilitation de la voirie en terre : quartier haoussa – carrefour wembley – carrefour ndjong mezegue, (1.34 KM), Commune d'Obala, Département de la Lekié, Région du centre; pour un montant de TTC en Francs CFA de 88 107 681 (quatre-vingt-huit millions cent sept mille six cent quatre-vingt et un), et un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OBALA le 31 Mai 2023

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°04982/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 31/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUV ERT N°014/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/02/2023 POUR LAFOURNITURE DE DIX MILLIONS(10 000 000) DE PREFORMES DE 26 GRAMMES EN P.E.T A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°014/23/AOIO/SDCC/CIPM du 24/02/2023 pour la fourniture d'un lot de dix millions (10 000 000) de préformes de 26 grammes en P.E.T A LA SODECOTON;

Considérant La Lettre N°033/23/SDCC/CIPM du 15 avril 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

Considérant La lettre N°025/23/PCA/AEJ/NES du 17 mai 2023 du Président du conseil d'administration

DECIDE :

Article 1er: La Société **MIT CHIMIE BP 8722 Douala** est retenue comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRES	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	MIT CHIMIE BP 8722 Douala	520 000 358	* 5 000 000 de préformes dans un délai de 45 jours ; * 5 000 000 de réformes dans un délai de 90 jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 31 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE YAOUNDE VI

ADDITIF ET RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/CAY6/CIPM/2023 DU 10/05/2023 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DESCENTE ANCIENNE SNEC EMIA A MELEN, ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutot

. Objet de l'appel d'offres

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, lance un appel d'offres pour **les travaux d'aménagement de la descente amont du SNEC EMIA à Melen, Arrondissement de Yaoundé VI, Département du Mfoundi, Région du Centre.**

(SANS CHANGEMENT)

AO EN FRANCAIS

Point 8.	Insérer : Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.
Point 15.1.a.	Lire plutot : Absence ou non-conformité de la caution de soumission

RPAO

Article 12.2.1.1	Lire plutot : Déclaration d'intention de soumissionner
Article 12.2.1.2	Lire plutot : Une copie certifiée du registre de commerce
Article 13.	Insérer : Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.
Article 17.1	Lire plutot : Absence ou non-conformité de la caution de soumission

CCAP

Article 2.10	Supprimer puis insérer : la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25/06/2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics
--------------	--

LE RESTE SANS CHANGEMENT

YAOUNDE le 2 Juin 2023

Le MAIRE

NGONO NGAH GASPARD

COMMUNE DE GARI GOMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 16/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DE MARCHÉ DANS LES LOCALITES DE MBIALI-MOMZOPIA-PAYA ET MBOUTOUNDOU.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE Maire de la Commune de GARI-GOMBO, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des hangars de marché dans les localités de MBIALI, MOMZOPIA, PAYA et MBOUTOUNDOU dans la Commune de Gari-Gombo, reparti en quatre (04) Lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

v L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages

v Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises ;

v Le second œuvre (électricité et éclairage, peintures) toutes sujétions comprises.

v Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

3. Cout Prévisionnel

N° LOT	DEISIGNATION	MONTANT TTC	LOCALITES
1	Exécution des travaux de construction d'un hangar de Marché	25 000 000	MBIALI
2	Exécution des travaux de construction d'un hangar de Marché	25 000 000	MOMZOPIA
3	Exécution des travaux de construction d'un hangar de Marché	25 000 000	PAYA
4	Exécution des travaux de construction d'un hangar de Marché	25 000 000	MBOUTOUNDOU
TOTAL.....		100 000 000	

4. Allotissement

2-ALLOTISSEMENT

N° LOT	DEISIGNATION	MONTANT TTC	LOCALITES
--------	--------------	-------------	-----------

1	Exécution des travaux de construction d'un hangar de Marché	25 000 000	MBIALI
2	Exécution des travaux de construction d'un hangar de Marché	25 000 000	MOMZOPIA
3	Exécution des travaux de construction d'un hangar de Marché	25 000 000	PAYA
4	Exécution des travaux de construction d'un hangar de Marché	25 000 000	MBOUTOUNDOU
TOTAL.....		100 000 000	

NB : *Une Entreprise ne peut soumissionner plus de deux (02) lots*

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun (MINDDEVEL) Exercice 2023**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Gari-Gombo, au plus tard le 16 Juin 2023 à 11 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de ladite Commune avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0007/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DE MARCHE DANS LES LOCALITES DE MBIALI – MOMZOPIA – PAYA - MBOUTOUNDOU

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de Trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant 2% du montant prévisionnel par lot soit CINQ CENT MILLE (500 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit CINQ CENT MILLE (500 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des finances.

La caution devra rester valable **Cent vingt (120) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo le 16 Juin à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

11- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

A. Critères éliminatoires :

1) Offre ou Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission,
- 2) ~~Offre ou Dossier technique~~ Absence de pièce administrative

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) ~~Offre Financière~~ Offre financière incomplète ou non conforme.

- Offre financière incomplète ou non conforme

B. Critères essentiels

le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière ; Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Tout Soumissionnaire ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée.

15. Attribution

14. NOMBRE MAXIMUM DE LOT

Deux (02) lots au plus

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo aux numéros de Téléphone : 696259246/674323838

GARI-GOMBO le 16 Mai 2023

Le MAIRE

SIMOMORI II DE BINGUE Hervé

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

AVIS DE PUBLICATION DE RESULTATS

**APR/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/C/CSMA/23DEL'APPELD'OFFRESNATIONALOUVERTN°002/AONO/SODECAO/CIPM/23
LA FOURNITURE DE CENT TRENTE-HUIT MILLE SIX CENT VINGT-SEPT (138.627) LITRES DE PRODUITS
PÉTROLIERS EN VRAC, EN PROCÉDURE D'URGENCE, À LA SODECAO.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la SODECAO communique:

La Société TRADEX S.A. a été retenue pour la fourniture de cent trente-huit mille six cent vingt-sept (138.627) litres de produits pétroliers en vrac, en procédure d'urgence à la SODECAO, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné aux conditions suivantes :

Objet du Dossier de Consultation	Montant du Marché	Délai de livraison
La fourniture de cent trente-huit mille six cent vingt-sept (138.627) litres de produits pétroliers en vrac, en procédure d'urgence, à la SODECAO.	99 999 972,72 F CFA TTC	Quarante-cinq (45) jour

La Société TRADEX S.A. est invitée à prendre attache avec la SODECAO (Service des Marchés) pour l'établissement du projet de Marché.

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°0498/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 31/05/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/03/2023 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) LOTS DE PIÈCES ELECTRIQUES POUR L'HUILERIE DE GAROUA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON:

Par décision N°0498/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH du 31/05/2023 de l'appel d'offres international ouvert N°021/22/AONO/SDCC/CIPM du 08/03/2022 est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour offre reçue non conforme au dossier de consultation.

Par ailleurs, le soumissionnaire ATIS n'ayant pas été retenu pour les motifs ci-après est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de:

LOTS	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS	
		MONTANT TTC EN FCFA	CLASSEMENT
fourniture de six (06) lots de pièces électriques pour l'huilerie de Garoua	ETS ATIS BP 594 Bafoussam/ 15648 Douala	-éliminé pour cautions de soumission non conformes(non régularisées) pour les lots 1,2 et 6 - Attestation de non redevance et d'immatriculation indiquant le régime simplifié de l'entreprise(pièces non régularisées)	

GAROUA le 31 Mai 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

COMMUNIQUE NO 05/C/CKY/CAB/2023 DU 05 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/RCE/DMI/CDPM-MI/CKY-2023 DU 28 MARS 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GAH-BAPEDANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE****COMMUNIQUE :**

Article 1 : Par décision municipale N° 004/DM/CKY/CAB/2023 du 05 juin 2023, et suivant la proposition d'attribution de la Commission Départementale des Marchés Publics (CDPM) du Mbam et Inoubou du 02 juin 2023, le Marché objet de l'avis d'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAIS
ETS PRIS NESS BP : ____ Tél : 672 782 004	17 000 000	15 560 641	03 mois

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter dans un délai de sept (07) à compter de la date de diffusion du présent communiqué, au Service des marchés de la Commune de Kon-Yambetta en vue de l'établissement de la lettre commande y relative.

KON-YAMBETTA le 5 Juin 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE D'OBALA

DECISION D'ATTRIBUTION N°005/D/COB/ CIPM/ 2023 DU 31 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA
VOIRIE REVELUE ENTREE MAIRIE – CARREFOUR WEMBLEY, (550 ML X 2), COMMUNE D'OBALA,
DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Vu la constitution ;

Vu La loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

Vu La loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant loi des textes généraux applicables au régime financier ;

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;

Vu la loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n°00203/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire EDIBA Simon Pierre et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Obala ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

VU la Circulaire N°000001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023,

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°003/AONO/COB/CIPM/2023 du 30 mars 2023 pour les travaux de réhabilitation de la voirie revêtue entrée mairie – carrefour wembley, (550 ml X 2), Commune d'Obala, Département de la Lékié, Région du centre;

DECIDE :

Article 1^{er}– Les ETS CEDUC BTP, B.P. : 20475 YDE Tél. : (237) 697 39 65 20 est retenu pour les travaux de réhabilitation de voirie revêtue Entrée Mairie – carrefour Wembley, (550 ml X 2), Commune d'Obala, Département de la Lékié, Région du centre pour un montant de TTC en Francs CFA de 109 157 634 (cent neuf millions cent cinquante-sept mille six cent trente-quatre), et délai de 120 (cent vingt) jours calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OBALA le 31 Mai 2023

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre



COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

COMMUNIQUE N°017/C/CUED/SGMAPE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/A0NO/CIPM/CUED/2023 DU 16 MARS 2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE AVEC PROPOSITION DE REVETEMENT DANS LA VILLE D'EDEA, TRONCON 1 : CARREFOUR ARC-EN? CIEL —CARREFOUR ME KAMTO ; TRONCON 2 : ROND POINT MARCHÉ DE BORD- CARREFOUR TRIBUNAL D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE,
Chevalier de l'Ordre du Mérite Camerounais,
COMMUNIQUE :

Par décision n° **110DM/CUED/SG/DAFE du 14/05/2023** portant attribution du marché relatif au dossier d'appei d'offres national ouvert en procedure d'urgence n° **08/AONO/CIPM/CUED/2023 du 16 mars 2023**, pour l'execution des travaux de rehabilitation de la voirie en terre avec proposition de revetement dans la ville d'Edea, troncon 1 : Carrefour Arc-en-ciel —Carrefour Me KAMTO ; troncon 2 : Rond point marche de bord- Carrefour Tribunal d'Edea, le soumissionnaire cidessous represents est declare adjudicataire :

FINANCEMENT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
BIP MINHDU EXECICE 2023	TER D'ARIQUE Tel 694 711 892	Cent Millions (100 000 000)	Quatre (04) mois calendaires

Le Directeur General de la Societe TER D'ARIQUE est invite à se presenter des publication du present communiqué, a la Direction des Affaires Financieres et Economiques de la Communaute Urbaine d'Edea, Service des Marches Publics et des Approvisionnements pour l'etablissement du proj et de Marche.

Le present communiqué sera enregistre, publié et communiqué putout ou besoin sera

EDEA le 25 Mai 2023

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

COMMUNE D'ENDOM

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02) LOTS LOT 2 : RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE ZOULOU

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE

Vu la constitution de la République du Cameroun ;
Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022, portant Loi de Finances pour l'Exercice 2023
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019/2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
Vu le décret n°93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018, Portant Code des Marchés Publics
Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
Vu l'Arrêté n°000326/A/MINDDEVEL/DCTD du 18 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur BEKOLO ESSAMA René AUGUSTE** comme Maire de la Commune d'Endom à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 ;
Vu la Circulaire N°__006_/C/MINFI du _30/12/2022__ du Ministre des Finances portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2023 ;
Vu Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 27 mars 2023 relatif aux **travaux de réhabilitation de certaines Ecoles Publiques dans la Commune d'Endom en deux (lots)** ;
Vu la lettre du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Endom relative à la proposition d'attribution

DECIDE :

Article 1^{er}: Le soumissionnaire **ETS BENSION** BP 11740 Yaoundé est déclaré attributaire de la Lettre-Commande du **Lot 2 - Réhabilitation de l'Ecole Publique de ZOULOU**, objet de l'Appel d'Offres National ouvert N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 27 mars 2023 relatif aux **travaux de réhabilitation de certaines Ecoles Publiques dans la Commune d'Endom en deux (lots)**.

Le montant de l'offre est de **19.253.452 FCFA TTC** (Dix-neuf millions deux cent cinquante-trois mille quatre cent cinquante-deux francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai d'exécution est de **trois (03) mois maximum**, à compter de la date notification de l'ordre de service de démarrer les travaux du lot.

Article 2 : Le Directeur de l' **ETS BENSION** est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), pour l'élaboration et la souscription de la Lettre Commande correspondante.

Article 3 : Le Directeur de l'**ETS BENSION** est tenu au respect de toutes les dispositions de la Lettre-commande et de ses éventuels avenants./-

ENDOM le 12 Mai 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

COMMUNIQUE NO 04/C/CKY/CAB/2023 DU 05 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/RCE/DMI/CDPM-MI/CKY-2023 DU 28 MARS 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAYOMENDANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE :

Article 1 : Par décision municipale N° 004/DM/CKY/CAB/2023 du 05 juin 2023, et suivant la proposition d'attribution de la Commission Départementale des Marchés Publics (CDPM) du Mbam et Inoubou du 02 juin 2023, le Marché objet de l'avis d'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAIS
ETS PRIS NESS BP : ____ Tél : 675 49 81 88	16 999 999	14 255 764	03 mois

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter dans un délai de sept (07) à compter de la date de diffusion du présent communiqué, au Service des marchés de la Commune de Kon-Yambetta en vue de l'établissement de la lettre commande y relative.

KON-YAMBETTA le 5 Juin 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 004 /C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE LA LOCALITÉ DE MEYO - EBOLDZON DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : MINEE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
Unique	GROUPE DJ CERAMICA SANITARIO	41 703 680	49 731 638	35/50	03 mois	1^{er}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

GROUPE DJ CERAMICA SANITARIO BP : 4496 YAOUNDE TEL : 222 21 22 66

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 15 Mai 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

ADDITIF NO.1 APPEL D'OFFRES N° 00000007/AONO/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 15 MAI 2023 RELATIF AURECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RECHERCHE D'UN INVESTISSEUR POUR LE FINANCEMENT, LA CONSTRUCTION, L'EQUIPEMENT ET DE L'EXPLOITATION DU COMPLEXE INDUSTRIEL AGROALIMENTAIRE DE KAELE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

9. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies marqués comme tel et une (01) offre témoin destinée à l'ARMP, devra parvenir au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel « Rose », au plus tard le **14 juin 2023 à 13 heures**. Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000007/AONO/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RECHERCHE D'UN INVESTISSEUR POUR LE FINANCEMENT, LA CONSTRUCTION, L'EQUIPEMENT ET L'EXPLOITATION DU COMPLEXE INDUSTRIEL AGROALIMENTAIRE DE KAELE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres s'effectuera dans la salle de session de la CIPM du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, par la Commission de Passation des Marchés. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des offres dont elle a la charge. Elle se fera en **deux (02) temps**. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **14 juin 2023 à 14 heures** dans la salle de session de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINMIDT sis à l'Immeuble Rose, 1^{er} étage porte 153. L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure et concernera les soumissionnaires qui auront obtenu la note technique minimale requise.

13.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques des soumissionnaires dont les dossiers Administratifs auront été jugés conformes sera faite cent (100) points sur la base des critères essentiels ci-après :

- présentation générale de l'offre (sur 05 points) ;
- références du soumissionnaire pour les missions similaires (20 points) ;
- personnel clé de la mission (50 points) ;
- méthodologie et plan de travail (25 points)

CRITERES D'EVALUATION DU DOSSIER TECHNIQUE

Profil des experts : 60 points

1	Chef de mission : 20 points	Consultant principal et expert en gestion de projet <i>niveau BAC+5</i> , justifiant des compétences et d'une bonne expérience dans la conception et la gestion de projets industriels. Il devra impérativement avoir mené au moins une (01) consultation similaire et d'importance comparable. Il devra justifier d'au moins huit (08) ans d'expérience générale et disposant d'une parfaite connaissance de l'industrie, le cadre réglementaire du secteur industriel et la maîtrise du rôle des acteurs gouvernementaux ;
1	Un Expert financier : 10 points	<i>Niveau BAC+5</i> , ayant au moins quatre (04) ans d'expérience ;
1	Ingénieur industriel : 10 points	<i>Niveau BAC+5</i> , ayant au moins quatre (04) ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre des projets industriels;
1	Agroéconomiste : 10 points	<i>Niveau BAC+5</i> , ayant au moins quatre (04) ans d'expérience dans l'économie agroalimentaire ;
1	Juriste: 10 points	<i>Niveau BAC+5</i> , ayant au moins quatre (04) ans d'expérience ;
Références du Cabinet (cinq (05) dernières années) : 20 points		
	Entre 3 et 5	05 points
	Plus de 5	15 points
Chiffre d'affaires (cinq (05) dernières années) : 20 points		
	Entre 50 et 100 millions	05 points
	Plus de 100 millions	15 points

CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	Rubrique	Unité	Prix Unitaire HTVA	
			En chiffres	En lettres
1	Chef de mission : Ce prix rémunère par mois, le Chef de mission. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses autres que les frais remboursables et toutes sujétions.	H. mois		
2	Un expert financier : Ce prix rémunère par mois, cet expert. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses autres que les frais remboursables et toutes sujétions.	H. mois		
3	Un ingénieur industriel : Ce prix rémunère par mois, cet expert. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses et toutes sujétions.	H. mois		



4	Un agroéconomiste: Ce prix rémunère par mois, cet expert. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses autres que les frais remboursables et toutes sujétions.	H. mois		
5	Un juriste: Ce prix rémunère par mois, cet expert. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses autres que les frais remboursables et toutes sujétions.	H. mois		
6	Fonctionnement de la mission. Ce prix rémunère au mois le fonctionnement du cabinet d'études, y compris la rémunération du personnel d'appui pendant toute la durée de la mission	mois		
7	Frais remboursables. Ce prix rémunère au mois, les frais remboursables (hôtel, subsistance, etc... hors de la ville de Yaoundé)	Forfait		
8	Rédaction et production des rapports	Forfait		
			Montant HTVA	
			TVA (19,25%)	
			IR (2,2 ou 5,5%)	
			MONTANT TTC	
			NET A PAYER	

LIRE

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

9. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies marqués comme tels et une (01) offre témoin destinée à l'ARMP, devra parvenir au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel « Rose », au plus tard le **20 juin 2023 à 13 heures**. Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
000007/AONO/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT EN VUE DE LA RECHERCHE D'UN INVESTISSEUR POUR LE FINANCEMENT, LA CONSTRUCTION,
L'EQUIPEMENT ET L'EXPLOITATION DU COMPLEXE INDUSTRIEL AGROALIMENTAIRE DE KAELE DANS LE
DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres s'effectuera dans la salle de session de la CIPM du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, par la Commission de Passation des Marchés. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des offres dont elle a la charge.

Elle se fera en **deux (02) temps**. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **20 juin 2023 à 14 heures** dans la salle de session de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINMIDT sis à l'Immeuble Rose, 1^{er} étage porte 153.

L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure et concernera les soumissionnaires qui auront obtenu la note technique minimale requise.

13.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques des soumissionnaires dont les dossiers Administratifs auront été jugés conformes sera faite sur cent (100) points sur la base des critères essentiels ci-après :

- présentation générale de l'offre (sur 05 points) ;
- références du soumissionnaire pour les missions similaires (20 points) ;
- personnel clé de la mission (60 points) ;



- méthodologie et plan de travail (25 points).

CRITERES D'EVALUATION DU DOSSIER TECHNIQUE

N°	Critères	Sous-critères	Note attribuée	Barème
I	Présentation générale de l'offre	Lisibilité		/2pt
		Agencement		/1,5 pt
		Reliure		/1,5 pts
Total présentation de l'offre				/5 pts
II	Références du Cabinet et Chiffre d'affaires (sur 20 points)¹			
	Références spécifiques dans les missions similaires	1^{ère} et dernière page du contrat enregistré	PV de réception	Observations
		/3	/2	
		/3	/2	
2	Chiffre d'affaires (cinq (05) dernières années)	Entre 50 et 100 millions	Plus de 100 millions	
		/4	/6	
III	Personnel clé de la mission : 60 points			
1	Chef de mission :20 points	Conformité du diplôme: 10 points Nombres de missions similaires effectuées : 10 points (02 points par mission)		
2	Un Expert financier :10points	Conformité du diplôme : 03 points Nombres de missions effectuées dans son domaine d'activité: 07 points (01 point par mission)		
3	Ingénieur industriel : 10points	Conformité du diplôme : 03 points Nombres de missions similaires effectuées : 07 points (01 point par mission)		
4	Agroéconomiste :10 points	Conformité du diplôme : 03 points Nombres de missions similaires effectuées : 07points (01 point par mission)		
5	Juriste : 10points	Conformité du diplôme : 03 points Nombres de missions effectuées dans son domaine d'activité: 07 points (01 point par mission)		
	Total	/60		
IV	Méthodologie et Plan de Travail : 15 points			
	Commentaires et suggestions sur les TDR	05 points		
	Exposé du plan de travail, pertinence avec les résultats attendus	10 points		
	Total	/15		
	Total note technique	/100		

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	Rubrique	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1	Chef de mission : Ce prix rémunère par mois, le Chef de mission. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses autres que les frais remboursables et toutes sujétions.	H. mois			
2	Expert financier : Ce prix rémunère par mois, cet expert. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses autres que les frais remboursables et toutes sujétions.	H. mois			
3	Ingénieur industriel : Ce prix rémunère par mois, cet expert. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses et toutes sujétions.	H. mois			
4	Agroéconomiste : Ce prix rémunère par mois, cet expert. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses autres que les frais remboursables et toutes sujétions.	H. mois			
5	Juriste : Ce prix rémunère par mois, cet expert. Il comprend le salaire brut, charges sociales, assurances, frais médicaux et pharmaceutiques, les indemnités diverses, les charges diverses autres que les frais remboursables et toutes sujétions.	H. mois			
6	Fonctionnement de la mission. Ce prix rémunère au mois le fonctionnement du cabinet d'études, y compris la rémunération du personnel d'appui pendant toute la durée de la mission	mois			
7	Frais remboursables. Ce prix rémunère au mois, les frais remboursables (hôtel, subsistance, etc... hors de la ville de Yaoundé)	Forfait			
8	Rédaction et production des rapports	Forfait			
				Montant HTVA	
				TVA (19,25%)	
				IR (2,2 ou 5,5%)	
				MONTANT TTC	
				NET A MANDATER	

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE

FUH CALISTUS GENTRY



COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 001 /C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 1 : EXTENSION ÉLECTRIQUE DE LA LOCALITÉ D'ABANGA). FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
Unique	AGEL IC SARL	41 500 000	49 916 261	71,15%	03 mois	1 ^{er}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

AGEL IC SARL BP : 12177 YAOUNDE TEL: 695 17 81 44

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 15 Mai 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE D'ENDOM

COMMUNIQUE N° 06 /C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2023 DU 12 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 007 /AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 27 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02) LOTS LOT 1 : RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKO'OVENG

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante communique :

Le soumissionnaire **ETS JOYCE SERVICES** est déclaré attributaire de la Lettre-Commande du **Lot 1 - Réhabilitation de l'École Publique de NKO'OVENG**, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 27 mars 2023, relatif **aux travaux de réhabilitation de certaines Ecoles Publiques dans la Commune d'Endom en deux (02) lots**,

Le montant de l'offre est de **39.177.893 FCFA TTC** (trente-neuf millions cent soixante-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-treize francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai d'exécution est de trois (03) mois maximum, à compter de la date notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Le soumissionnaire ci-dessus déclaré attributaire est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), dès diffusion du présent communiqué pour l'élaboration et la souscription de la Lettre-Commande afférente, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus. /-

ENDOM le 12 Mai 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°005/C/C0B/ CIPM/ 2023 DU 31 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE ENTREE MAIRIE – CARREFOUR WEMBLEY, (550 ML X 2), COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,

Par DECISION N°005/D/ C0B/ CIPM/ 2023 DU 31 MAI 2023

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	ETS CEDUC BTP B.P. : 20475 YDE Tél. : (237) 697 39 65 20	110 079 675 Francs CFA	109 157 634 Francs CFA	Offre jugée conforme et receve

Le soumissionnaire, représenté par les ETS CEDUC BTP, B.P. : 20475 YDE Tél. : (237) 697 39 65 20 est retenu pour les travaux de réhabilitation de la voirie revêtue Entrée Mairie – carrefour Wembley, (550 ml X 2), pour un montant de TTC en Francs CFA 109 157 634 (cent neuf millions cent cinquante-sept mille six cent trente-quatre), et un délai de 120 (Cent vingt) jours calendaires.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 31 Mai 2023

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE D'ENDOM

COMMUNIQUE N°_08_/C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2023 DU__12 MAI 2023__ PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°__008__ /AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU__27 MARS 2023_RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR LES ENSEIGNANTS DE L'ECOLE PUBLIQUE D'EBOMAN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante communique :

Le soumissionnaire unique **ETS BENSION** BP 11740 Yaoundé est déclaré attributaire du Marché, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 27 mars 2023, relatif aux **travaux de construction d'un logement d'astreinte aux enseignants de l'Ecole Publique d'EBOMAN.**

Le montant de l'offre est de **19.173.432 FCFA TTC** (Dix-neuf millions cent soixante-treize mille quatre cent trente-deux francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai d'exécution est de **trois (03) mois**. Il court à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Le soumissionnaire ci-dessus déclaré attributaire est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), dès diffusion du présent communiqué pour l'élaboration et la souscription du Marché afférent, conformément à la réglementation en vigueur./-

ENDOM le 12 Mai 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°002/C/C0B/ CIPM/ 202023 DU 31 MAI 2023 PORTANT ANNULATION DE LA PROCEDURE DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 20 TONNES POUR LE RAMASSAGE DES DECHETS ET LES TRAVAUX PUBLICS, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°002/D/ C0B/ CIPM/ 2023 DU 31 MAI 2023**

L'annulation de la procédure de la demande de cotation N°001/DC/COB/CIPM/2023 du 30 mars 2023 pour l'acquisition d'un camion 20 tonnes pour le ramassage des déchets et les travaux publics, Commune d'Obala

OBALA le 31 Mai 2023

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°018/C/FEICOM/DG DU 1ER JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL RÉSEAU ET DE TÉLÉPHONIQUE IP AU FEICOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 018 /D/FEICOM/DG du **1^{er} juin 2023** La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LA SOCIÉTÉ STER AND CO, BP : YAOUNDÉ-CAMEROUN, TÉL : (237) 695 84 57 64	VINGT-DEUX MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE MILLE (22 250 000) FRANCS CFA TTC	DEUX (02) MOIS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°003/C/C0B/ CIPM/ 2023 DU 31 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/COB/CIPM/2023 DU 25 AVRIL 2023 POUR LA REHABILITATION DE CERTAINS POINTS CRITIQUES SUR LES VOIRIES REVETUES : CARREFOUR TOTAL – MBOUA ET CARREFOUR BAMBINS – ABATTOIR MUNICIPAL, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°003/D/ C0B/ CIPM/ 2023 DU 31 MAI 2023**

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	ETS GNP B.P. : 12047 YDE Tél. : (237) 677 66 12 57	13 500 000 Francs CFA	13 500 000 Francs CFA	Offre jugée conforme et recevable

Le soumissionnaire, représenté par les ETS GNP, B.P. : 12047 YDE Tél. : (237) 677 66 12 57 est retenu pour la réhabilitation de certains points critiques sur les voiries revêtues : carrefour total – mboua et carrefour bambins – abattoir municipal pour un montant TTC en Francs CFA de 13 500 000 (treize millions cinq cent mille), et un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 31 Mai 2023

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

DECISION N°06/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/AONR/ONCC/CIPM/2023 DU 17 AVRIL 2023 POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général,

VU La Loi n°95/11 du 22 juillet 1995 portant Organisation du Commerce du Cacao et du Café, ensemble la loi n°2004/025 du 30 Décembre 2004 ;
VU Le Décret n°91/274 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du café ;
VU Le Décret n° 2006/032 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office National du Cacao et du Café ;
VU Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
VU La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques, pour l'exercice 2023 ;
VU La Décision n°826/ONCC/DG/CAB du 15 Juin 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ONCC ;
VU L'Appel d'Offres National Restreint N°02/AONR/ONCC/CIPM/2023 du 17 Avril 2023 pour le réaménagement de l'immeuble siège de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC) ;
VU La Proposition d'Attribution de la CIPM du 26 Mai 2023 ;
Compte tenu des nécessités de service,

DECIDE:

Article 1er : **SOECOD SARL B.P : 11935 Douala** est retenu comme attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné.

Soumissionnaire	Délai d'exécution	Montant	Montant	Montant TTC
		Hors Taxes	TVA	
SOECOD SARL	120 Jours	83 609 710	16 094 869	99 704 579

Article 2 : Le Directeur des Affaires Administratives et Financières, le Contrôleur Financier, et l'Agent Comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

DOUALA le 5 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDEÁ

DECISION MUNICIPALE N°108/DM/CUED/SG/DAFE PORTANT ATTRIBUTION LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CUED/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE D'EDEA : TRONCON MARCHE DE BORD- CARREFOUR STIC

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE D'EDEA Chevalier de l'Ordre du Mérite Camerounais

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 decembre 2019 portant Code General des Collectivites Territoriales Decentralisees ;

Vu le decret n°2008/018 du 17 janvier 2008 portant creation de la Communaute Urbaine d'Edea ;

Vu le decret n°2018/336 du 20 juin 2018 portant Code des Marches Publics ;

Vu l'anete n°000161/A/MINDDVVEL du 03 mars 2020 constant l'election du Maire et des Adjoints au Maire de la ville d'Edea a l'issue du scrutin municipal du 09 fevrier 2020 a la Communaute Urbaine d'Edea ;

Vu le proces verbal de la session du 14/03/2023 de la CIPM aupres de la CUED validant le Dossier d'Appel d'Offres ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence n° 10/AONO/CUED/CIPM/2023 du 14 mars 2023 pour l'execution des travaux de rehabilitation de la voirie en terre dans la vine d'Edea : troncon Marche de bord- Carrefour STIC ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

,Vu le rapport d'evaluation des offres administratives, techniques et financieres et la proposition d'attribution du marche de la SCAO le 17/05/2023 ;

Vu le proces-verbal de la session du 17/05/2023 de la CIPM de la CUED reexaminant le rapport d'analyse des offres,

DECIDE :

Article 1er: L'ETS NKAM BP: 99 Edea, est declare adjudicataire de la Lettre Commande objet du dossier d'appel d'offres n°10/AONO/CUED/CIPM/2023 du 14 mars 2023 susvisé et dont les caracteristiques se presentent comme suit:

- Nature de la Lettre Commande : **L'execution des travaux de rehabilitation de la voirie en terre dans la ville d'Eclea : troncon Marche de bord- Carrefour STIC).**
- Montant de la Lettre Commande : **6 750 907 (Six Millions Sept Cent Cinquante Mille Neuf Cent Sept) Francs CFA Toutes Taxes comprises.**
- Delai d'execution : **Trois (3) mois calendaires**

Article 2 : La presente decision sera enregistree, publiee et communiquee partout cla besoin sera

EDEA le 24 Mai 2023

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 005/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITÉ DE DE FONGDANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°003/AONO/CNKAF/CIPM/2023 du 28 mars 2023 pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans la localité de FONG dans la Commune de Nkolafamba ;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 10 mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'appel d'offres national ouvert n°003/AONO/CNKAF/CIPM/2023 du 28 mars 2023 pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans la localité de FONG dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :
NKO AFAMBA le 15 Mai 2023

Le MAIRE

ETS GROUPE ESPOIR BP : 15 291 YAOUNDE; TEL :693 33 36 23

ONDIGUI OWONA Jean francois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

**DECISION MUNICIPALE NO 005/DM/CKY/CAB/2023 DU 05 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION
DUMARCHE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONALN°002/AONO/RCE/DMI/CDPM-MI/CKY-2023 DU 28 MARS 2023 OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)
SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GAH-BAPE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA,
DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances, de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 00000192/LC/MINFI du 06 janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°002/AONO/RCE/DMI/CDPM-MI/CKY-2023 du 28 mars 2023 pour la réalisation des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Bayomen dans la Commune de Kon-Yambetta, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Vu la proposition d'attribution du marché du 02 juin 2023 de la CDPM/MI;

Vu les disponibilités budgétaires et les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire du Marché susmentionné :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAIS
ETS PRIS NESS BP : _____ Tél : 672 782 004	17 000 000	15 560 641	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 5 Juin 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE D'ENDOM

DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_009/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 27 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AKAK

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE

Vu la constitution de la République du Cameroun ;
Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022, portant Loi de Finances pour l'Exercice 2023
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019/2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
Vu le décret n°93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018, Portant Code des Marchés Publics
Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
Vu l'Arrêté n°000326/A/MINDDEVEL/DCTD du 18 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur BEKOLO ESSAMA René AUGUSTE** comme Maire de la Commune d'Endom à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 ;
Vu la Circulaire N°_006_/C/MINFI du _30/12/2022_ du Ministre des Finances portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2023 ;
Vu Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°009/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 27 mars 2023 relatif aux **travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré d'Akak** ;
Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés, y afférent

DECIDE :

Article 1^{er}: En application des dispositions de l'Article 103 (a) du Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics, l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 27 mars 2023 relatif aux **travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré d'Akak** est déclaré infructueux, pour n'avoir enregistré aucune offre.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

ENDOM le 12 Mai 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE YAOUNDE VI

**ADDITIF ET RECTIFICATIF AU DOSSIER DE COTATION N°008/AC/CAY6/CIPM/2023 DU 08/05/2023
RELATIVE A L'ACHAT DU MATERIEL POUR L'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres						
	Au lieu de ... N/A						
	Lire plutôt Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation relatif à l'achat de matériel pour l'enlèvement des ordures ménagères dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI. (SANS CHANGEMENT) AC EN FRANCAIS <table border="1"><tr><td>Point 13.A.5</td><td>Lire plutôt : Absence ou non-conformité de la caution de soumission</td></tr><tr><td>Point 13.B.6</td><td>Supprimer</td></tr></table> RPC <table border="1"><tr><td>Article 3.a</td><td>Insérer : Lettre d'invitation à soumissionner</td></tr></table> LE RESTE SANS CHANGEMENT	Point 13.A.5	Lire plutôt : Absence ou non-conformité de la caution de soumission	Point 13.B.6	Supprimer	Article 3.a	Insérer : Lettre d'invitation à soumissionner
Point 13.A.5	Lire plutôt : Absence ou non-conformité de la caution de soumission						
Point 13.B.6	Supprimer						
Article 3.a	Insérer : Lettre d'invitation à soumissionner						

YAOUNDE le 2 Juin 2023

Le MAIRE

NGONO NGAH GASPARD

COMMUNE DE GARI GOMBO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU_15/05/2023
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FUMOIR A GARI-GOMBO.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Gari-Gombo, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Fumoir Gari-Gombo.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

v L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages ;

v Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises ;

v Le second œuvre (électricité et éclairage, peintures) toutes sujétions comprises.

v Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

3. Cout Prévisionnel

Montant 10 000 000 (Dix Millions de francs CFA)

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun (MINEPIA) Exercice 2023**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Gari-Gombo, au plus tard le 15/06/2023 à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de ladite Commune avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 003/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 15/05/2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FUMOIR A GARI-GOMBO

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de Trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant 2% du montant prévisionnel par lot soit DEUX CENT MILLE (200 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit DEUX CENT MILLE (200 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des finances.

La caution devra rester valable **Cent vingt (120) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo le 15 Juin 2023 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

10- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

A. Critères éliminatoires :

1) Offre ou Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission,

2) Offre ou Dossier technique

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

3) Offre Financière

- Offre financière incomplète ou non conforme

B. Critères essentiels

- Bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) la capacité financière ; Oui/Non

2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non

3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non

4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Tout Soumissionnaire ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée.

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo aux numéros de Téléphone : 696259246/674323838

GARI-GOMBO le 15 Mai 2023

Le MAIRE

SIMOMORI II DE BINGUE Hervé

COMMUNE DE GARI GOMBO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0006/ AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE
A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE MOPOUO DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Gari-Gombo, Maitre d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EPP de MOPOUO dans la Commune de GARI-GOMBO.

- Montant = 23 430 000 (Vint trois millions quatre cent trente) Francs CFA TTC ;

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

v L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages ;

v Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises ;

v Le second œuvre (menuiserie bois pour baies, portes et huisseries, couvres joints plinthes et plafonds, menuiserie métallique pour grilles de sécurité des portes et baies, gardes corps, électricité et éclairage, peintures) toutes sujétions comprises.

v Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

3. Cout Prévisionnel

Montant = 23 430 000 (Vint trois millions quatre cent trente) Francs CFA TTC ;

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, (MINEDUB Exercice 2023).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, retiré ou obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Gari-Gombo.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, retiré ou obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Gari-Gomboaux contacts suivants : Tél : 678 24 74 84 / 696 25 92 46, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Cinquante mille (**50 000**) francs CFA payable à la Recette Municipale de Gari-Gombo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maitre d'Ouvrage à la Mairie de Gari-Gombo, au plus tard le 16 Juin 2023 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0006/ AONO/CGGBO/SG/CIPM/2020 du 16 Mai 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EPP DE MOPOUO DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de Trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **Quatre cent soixante-huit mille** (468 000) francs CFA par lot délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission, devra être impérativement produite en original. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Un délai de quarante-huit heures sera accordé aux soumissionnaires dont les autres pièces administratives seront déclarées non conformes. Elles devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo le 16 Juin 2023 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

12 - CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

A. Critères éliminatoires :

1) Offre ou Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission,
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative

2) Offre ou Dossier technique :

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre technique incomplète ou non conforme.

3) Offre Financière :

- Offre financière incomplète ou non conforme
- Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) la capacité financière ; Oui/Non

2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non

3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non

4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée.

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix jours** (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Gari-Gombo, aux numéros de téléphones : 696 25 92 46 /

674 32 38 38.

N.B : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyé un SMS aux Numéros suivants : 88 20 06 06 – 673 20 57 25 – 699 37 07 48 – 697 65 76 00

GARI-GOMBO le 16 Mai 2023

Le MAIRE

SIMOMORI II DE BINGUE Hervé

COMMUNE D'ENDOM

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 005 /AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 28 FÉVRIER 2023 RELATIF
AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MOYENNE ET BASSE TENSION DANS CERTAINS VILLAGES
DE LA COMMUNE D'ENDOM, EN TROIS (03) LOTS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante communique

Le soumissionnaire **ALPHA ENGINEERING** Tel. 677.72.54.88 Buea est déclaré attributaire des Lettres-Commandes, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 28 février 2023, relatif **aux travaux d'Electrification en Moyenne et Basse Tension dans certains villages de la Commune d'ENDOM en trois (03) lots**, selon le détail ci-après :

Lots	Montant FCFA TTC de l'offre
- Lot 1 : Electrification en Moyenne et Basse Tension villages NKOLMAKA – MAN – ZOMO	29.474.438 F (vingt-neuf millions quatre cent soixante-quatorze mille quatre cent trente-huit francs)
- Lot 2 : Electrification en Moyenne et Basse Tension villages EKOMBA – BITSOCK	24.507.783 F (vingt-quatre millions cinq cent sept mille sept cent quatre-vingt-trois francs)
- Lot 3 : Electrification en Moyenne et Basse Tension villages MEBASSA – AKOALOU	49.073.820 F (quarante-neuf millions soixante-treize mille huit cent vingt francs)

Le délai d'exécution est de trois (03) mois maximum, à compter de la date notification de l'ordre de service de démarrer les travaux du lot.

Le soumissionnaire ci-dessus déclaré attributaire est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Secrétariat du Maire), dès diffusion du présent communiqué pour l'élaboration et la souscription des Lettres-Commandes afférentes, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.
/-

ENDOM le 19 Avril 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE N°000021/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 05 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINCOM/CIPM/2023 DU 23 MARS 2023 RELATIF À L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS MOBILIERS ET AUTRES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION FINANCEMENT : BIP/MINCOM/2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Communication communique :

L'appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/MINCOM/CIPM/2023 du 23 mars 2023 relatif à l'acquisition d'équipements mobiliers et autres équipements techniques pour les services centraux et déconcentrés du Ministère de la Communication est déclaré infructueux.

Les soumissionnaires, sont priés de passer à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le *MINISTRE*

SADI René Emmanuel

COMMUNE DE TCHATIBALI

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 16/ONIT/C-TCHATIBALI/SG/ICPM/2023 OF 29/5/2023
EMERGENCY PROCEDURE RELATIVE TO REHABILITATION AND MAINTENANCE OF THE ROAD:
CROSSROAD SAORINGWA-GOUA =7, 2 KM IN THE TCHATIBALI SUBDIVISION, MAYO-DANAY
DIVISION, FAR NORTH REGION**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

On behalf of the **Mayor of Tchatibali**, foreman, Contracting Authority, hereby launches an open national invitation to tender. The concern is the rehabilitation and maintenance of **the road: crossroad Saoringwa-goua = 7, 2 km in the Tchatibali subdivision, Mayo-Danay Division, Far North Region**

2. Consistance des prestations

The service involve the following tasks inter alia:

The installation site,

- Site facilities;
- Cleaning and earthworks;
- Sanitation and drainage Structures;
- Signage and safety equipment

3. Cout Prévisionnel

As far as works are concerned, an estimated amount of **Seventy three million (73 000,000)** CFA F is allocated for this contract by the Budget of the Road Fund, for the 2023 programmer

4. Allotissement

NOT APPLICABLE

5. Participation et origine

The application to this invitation to tender is open with equal conditions to Cameroon-Law related firms & companies experienced in the field of road maintenance and Civil Engineering.

By this invitation to tender, interested companies are called upon to provide authentic information which will be helpful for the choice of the one that can meet the needs of the required service after an in-depth and objective appraisal of its application file.

6. Financement

As far as works are concerned, is allocated for this contract by the Budget of the Road Fund, for the 2023 programmer

7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted during working hours at the General Secretary of Tchatibali Council, upon publication of this invitation to tender.

8. Acquisition du Dossier

The tender file may be obtained at the municipality of Tchatibali Council, upon submission of the receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **Hundred Thousand (100,000) CFA F** into the TCHATIBALI council Treasury.

9. Remises des offres

Seven copies of each tender application written either in English or in French; via **one (01) original document and six (06) copies** labeled as such, in accordance with the invitation to tender should be submitted in a sealed envelope against a receipt at Secretary General of Tchatibali Council on 29/5/2023 at **13.00 (local time)**. Tel/695549897. They should bear the following:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N° _16_/ONIT/C-TCHATIBALI/SG/ICPM/2023 OF 22/5/2023**

**EMERGENCY PROCEDURE RELATIVE TO REHABILITATION AND MAINTENANCE OF THE ROAD:
CROSSROAD SAORINGWA-GOUA =7,2 Km IN THE TCHATIBALI SUBDIVISION, MAYO-DANAY DIVISION,
FAR NORTH REGION**

FUNDING: ROAD FUNDLINE

YEAR 2023: 73 000 0000;

DISCLOSE ONLY DURING THE EVALUATION SESSION OF TENDER APPLICATIONS"

NB: Beyond the submission's dead line any tender will no longer be received.

10. Delai de Livraison

The execution deadline sets by the Foreman is **six (06) months program**. This period includes the Rainy seasons, weather and some other factors with effect from the day of works' notification; signing is date of contract.

11. Cautionnement Provisoire

Each applicant will include in his administrative file a deposit (in compliance with the model attached) issued by a first- class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose the list features in Document twelve (12) of the tender file, and valid for thirty (30) days with effect from the tender- validity deadline. The deposit's amount stands **One Million four Hundred and sixty Thousand (1 460 000) CFA F**.

12. Recevabilité des Offres

Lest they be rejected, should compulsory be submitted only the originals and copies of the other required administrative documents (valid) certified by either the issuing service or an administrative authority in keeping with the requirements of the special tender regulation. They must date less than three (3) months and valid on the day of the tender disclosure.

13. Ouverture des Plis

Tenders disclosure will be done in one stage on **20 JUNE 2023 at 2 PM** prompt at the meeting Hall of Tchatibali Council in the presence of the tender applicants. Only them may attend the opening session or have themselves represented by a duly person of their choice (even in case of joint venture) having a sound knowledge of their file.

14. Critères d'évaluation

Eliminatory criteria

Administrative documents

- a) Incomplete or non-compliant administrative file
- b) False declaration or forged document

Technical proposal

- a) Incomplete file or non-compliant documents;
- b) False declaration falsified or scanned documents;
- c) Absence of the site visit certificate signed by the Head of the Market Department;
- d) Turnover in Buildings and Public Works (BTP) over the last three (03) years less than fifty million (50,000,000) CFA Francs;
- e) Not to be registered with the National Order of Civil Engineers (ONIGC) for the case of the works conductor;
- f) Not having performed a road contract exceeding fifty million (50,000,000) CFA Francs
- g) Have not provided proof of the completion over the past three years, as main contractor, of a building construction site;
- h) Non-existence in the technical offer of the section "organization, methodology and planning";
- i) Failure to meet at least thirty-six (36) essential criteria out of fifty-one (51).

12.1.3: Financial offer

- a) Incomplete financial offer;
- b) Non-conforming parts;
- c) Omission in the financial offer of a quantified unit price;
- d) Absence of a price sub-detail.

Financial offer

- a) Incomplete financial tender
- b) Non-compliant file
- c) Omission of a quantified unit price from the price schedule

d) Absence of prices sub-detail

ESSENTIAL CRITERIA

Assessment of the technical proposal will be carried out on the basis of fifty-one (51) main criteria shared as follows:

a) Presentation based on four (4) criteria

b) The turnover three (3) criteria

c) Credit line access three (3) criteria

d) Staff experience based on ten (10) criteria

e) The availability of the required equipment based on ten (10) criteria

15. Attribution

The Mayor of Tchatiwali Council, Contracting Authority grants the contract to the applicant whose file, technically skilled, assessed appealing with the lowest bid deemed to be and substantially in accordance with the tender file.

f) The company's training personnel based on ten (10) criteria

16. Durée Validité des Offres

g) Organization, planning and file presentation on eleven (11) criteria

Applicants will be bound by their tenders for **ninety (90) days** with effect from the tender-submission deadline.

17. Renseignements Complémentaires

Some technical information may be obtained during working hours either at the Secretary General of Tchatiwali Council,

TCHATI-BALI le 29 Mai 2023

Le MAIRE

DOSEMBE Gilbert

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 05 JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTE : CARREFOUR BOUTOUROU (INTER N4)-KIBOUM (3,200KM) ET BRETELLES NGA-BAPE MONTAGNE (4,500KM), KALON-BEBIS (3,700KM) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de ses interventions à caractère public pour le bien-être de ses populations, le Maire de la Commune de Kon-Yambetta, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution de la première phase des travaux de réhabilitation des tronçons de route : Carrefour Boutourou (Inter N4)-Kiboum (3,200km) et Bretelles Nga-Bape Montagne (4,500km), Kalon-Bebis (3,700km).

2. Consistance des prestations

- Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent :

TMoo1	Installation de chantier
TM002	Amené et repli du matériel
TM 113	Production de projet d'exécution, plan de recollement et dossier géotechnique
TM201	Dégagement à la pelle
TM 203	Abattage d'arbres
TM 301	Purge des bourniers
TM302	Remblai en grave latéritique sélectionnée
TM307	Démolition des ouvrages existants
TM 403	Fourniture et pose buse métallique ?800 mm
TM 407	Construction puisards pour buses ?800
TM 408	Curage d'ouvrages existants

3. Cout Prévisionnel

A l'issue des études préalables, le budget prévisionnel des travaux objets du présent Avis d'Appel d'Offres est de **110 000 000 (Cent dix Millions) de Francs CFA programmé sur deux (02) phases ainsi qu'il suit :**

TOTAL	Programmation 2023 (tranche ferme)	Programmation 2024 (tranche conditionnelle 1)
110 000 000	40 000 000	70 000 000
(cent dix millions)	(Quarante millions)	(Soixante-dix millions)

4. Allotissement

Non applicable.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fonds Routier Exercice 2023 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire qui sera communiquée à l'Entreprise bénéficiaire.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Kon-Yambetta à Kon-Yambetta BP _____ Tél : 656 50 72 72 / 650 99 25 15 email _____ sis à Kon-Yambetta, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Kon-Yambetta à Kon-Yambetta, BP, Tél : 656 50 72 72 / 650 99 25 15, email _____, sis à Kon-Yambetta, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **60 000 (Soixante mille) Francs CFA**, versée à la **Recette Municipale de Kon-Yambetta**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Inoubou, située à l'Hôtel des Finances de Bafia au plus tard le **29 juin 2023 à 12 heures**, heure locale. **(Toute Offre incomplète sera purement et simplement rejetée).**

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 05 JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PHASE I DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTE : CARREFOUR BOUTOUROU (INTER N4)-KIBOUM (3,200km) ET BRETelles NGA-BAPE MONTAGNE (4,500km), KALON-BEBIS (3,700km) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévus par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **800 000** (huit cent mille) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier l'Appel d'Offres, **entraînera le rejet pur et simple du dossier d'Appel d'Offres sans aucun recours.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **29 juin 2023 à 13 heures**, dans la salle de conférence de l'Hôtel de Finances de Bafia, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'Offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES		Oui	Non
a) Offre Administrative			
01	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de 48heures réglementaire		
02	Absence de caution de soumission		
03	Pièce falsifiée ou non-authentique		
a) Offre technique			
01	Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée		
02	N'avoir pas réuni au moins 13/18 des critères		
03	Absence d'un personnel disposant du DQP (diplôme de qualification professionnel) en énergie renouvelable		
b) Offre financière			
01	Offre financière incomplète		
02	Omission du prix d'une tache quantifiée dans l'offre		

CRITERES ESSENTIELS

1	1.	Présentation des offres
1	2.	Références antérieures de l'entreprise
1	3.	Organisation et Méthodologie
1	4.	Personnel du chantier
1	5.	Matériel de chantier
1	6.	Planning des travaux et Délai
1	7.	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.
1	8.	Attestation de visite du site signée

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'Offre conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant obtenu le score technique minimal de 70 % de oui et dont l'Offre sera qualifiée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune de KON-YAMBETTA, aux numéros : 656 50 72 72 / 650 99 25 15.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 697 64 08 56. CONAC : 1517

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE



COMMUNE DE MOUANKO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°010/AONO/C-MKO/CIPM/SG/ST/2023 DU 05/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN
PARCOURS SPORTIF A MOUANKO : CONSTRUCTION D'UN STADE DE BASKET BALL ET DE
HANDBALL DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION
DU LITTORAL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MOUANKO (Maître d'Ouvrage), lance en PROCÉDURE D'URGENCE pour le compte de la Commune de MOUANKO, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un complexe multisport : construction d'un stade de basket ball et de hand ball dans la commune de MOUANKO, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Maçonnerie-béton ;
- Peinture ;
- Equipement ;

3. Cout Prévisionnel

Le projet est constitué par un (01) lot unique dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
MOUANKO	Travaux de construction d'un complexe multisport : construction d'un stade de basket ball et de hand ball	Mouanko	35 000 000 (Trente-cinq millions) F CFA

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de Mouanko, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Mouanko (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, délivrée par **la Recette Municipale de Mouanko**, représentant les frais d'achat du dossier.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	LIEU	FRAIS D'ACQUISITION
MOUANKO	Travaux de construction d'un complexe multisport : construction d'un stade de basket ball et de hand ball	Mouanko	(50 000) Cent mille francs CFA

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Mouanko au plus tard le **04/07/23 à 11 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°10/AONO/C-MKO/CIPM/SG/ST/2023 DU 05/06/2023**

**POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN PARCOURS SPORTIF A MOUANKO : CONSTRUCTION D'UN STADE DE BASKET BALL ET DE HANDBALL DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	LIEU	DÉLAI D'EXÉCUTION
MOUANKO	Travaux de construction d'un complexe multisport : construction d'un stade de basket ball et de hand ball	Mouanko	Quatre (04) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	LIEU	CAUTION DE SOUMISSION
MOUANKO	Travaux de construction d'un complexe multisport : construction d'un stade de basket ball et de hand ball	Mouanko	700 000 (Sept cent mille) francs CFA

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **04/07/23 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de Mouanko.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans un délai de 48 heures après ouverture des plis
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifié ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La note technique inférieure à **73,68%** des critères soit 14 critères sur 18 ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années

a) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur

1. Présentation générale de l'offre
2. Références de l'entreprise
3. Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels
5. Méthodologie d'exécution et plan de travail
6. Capacité financière

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 14 sur 18 des critères essentiels soit 73,68%** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation offres techniques.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offre aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 73,68% des critères essentiels (14 sur 18) et une offre financière évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingtdix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Mouanko Tél:679 530 706

Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le Maître d'Ouvrage, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par le Maître d'Ouvrage.

Lutte anti-corruption

Pour toute tentative ou acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 725 ; 699 370 748

MOUANKO le 5 Juin 2023

Le MAIR

EBWEA PIERRE HONOR

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23 /AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 02/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE NYABEWO'O (BIWO'O) ET DE NKOLOBOUDOU II (MEWOLA), SITUEES DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte des Exercices 2023 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de deux (02) forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) dans les localités de Nyabewo'o (Biwo'o) et de Nkoloboudou II (Mewola), situées dans la Commune d'Ayos.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation du chantier ;
- L'Etude géophysique et l'implantation du forage ;
- La foration ;
- L'équipement du forage ;
- La réalisation de la superstructure et l'installation de la pompe ;
- Le nettoyage, le développement et l'essai de pompage ;
- L'analyse et désinfection de l'eau ;
- L'Installation et la formation du comité de gestion ;
- La fourniture d'une caisse à outils.

3. Allotissement

Les travaux concernent un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budgets Prévisionnels TTC en FCFA
Lot Unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction de deux (02) forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) dans les localités de Nyabewo'o (Biwo'o) et de Nkoloboudou II (Mewola)	04	17 000 000
TOTAL					17 000 000

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2023 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 30/06/2023 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 23 /AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 02/06/2023

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de deux (02) forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) dans les localités de Nyabewo'o (Biwo'o) et de Nkoloboudou II (Mewola), situées dans la Commune d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2023 et suivants

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 30/06/2023 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 23 /AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 02/06/2023

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de deux (02) forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) dans les localités de Nyabewo'o (Biwo'o) et de Nkoloboudou II (Mewola), situées dans la Commune d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2023 et suivants

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot Unique	Trois cents mille (300 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires

n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 30/06/2023 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;
 - Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
 - Ø Une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins cinq millions (5 000 000) de FCFA.
- f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission timbrée et signée ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - Le sous – détail des prix unitaires.
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 12 critères sur l'ensemble des 17 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 17 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé sur **08 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;
- d) Note d'organisation et méthodologie sur **05 critères**.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 2 Juin 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE MOUANKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N °009/AONO/C-MKO/CIPM/2023 DU 05/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TROIS BATIMENTS DE L'ECOLE PUBLIQUE DE YOYO, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP. - EXERCICE 2023 IMPUTATION : 57 15 10201 641430 523314 426 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, le Maire de la Commune de Mouanko, lance en procédure d'urgence, pour le compte de la Commune de Mouanko, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation de trois bâtiments à l'école publique de YOYO dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Maçonnerie ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie Métallique ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **15 300 000 (Quinze millions trois cents mille) francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **un (01) Lot.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais non exclus à la commande publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023 sur les lignes d'imputation budgétaire suivante :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit dans les services de la Commune de Mouanko, **Tél 679 530 706** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Mouanko, **Tél : 679 530 706** dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25.000 (vingt-cinq mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Mouanko.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Mouanko, Tél : 679 530 706 au plus tard le **04/07/2023 à 11 h 00 min** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°09/AONO/C-MKO/CIPM/2023 DU 05/06/2023 POUR TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE
PUBLIQUE DE YOYO DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME,
REGION DU LITTORAL
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant global de **(306 000) trois cent six mille** Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les Pièces administratives, l'offre technique et l'Offre Financière doivent être placées dans les enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus portant le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Les dates de validité des pièces administratives doivent être postérieures à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **04/07/2023 à 12 h**

00 min précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mouanko,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans un délai de 48 heures après ouverture des plis
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifié ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La note technique inférieure à **75%** des critères soit 15 critères sur 20 ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années . L'absence de cette attestation dans un délai de 48h après l'ouverture des plis sera interprétée comme si l'entreprise a abandonné des chantiers au cours des années antérieures.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Expérience de l'entreprise ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;
- Situation financière ;
- Présentation de l'Offre.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière globale évaluée la moins-disante réalisable** .

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Mouanko. **Tél : 679 530 706**

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 ou 699 37 07 48**.

MOUANKO le 5 Juin 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2023 DU 05 JUIN 2023 RELATIF AU NETTOYAGE ET À LA CONCIERGERIE DES SALLES COMMUNES À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé lance un avis de consultation pour **le nettoyage et la conciergerie des salles communes à l'ENSTP de Yaoundé.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les termes de référence (TDR) annexés au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 20.000.000 (vingt millions) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, ayant des compétences dans le domaine de la prestation.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget Autonome de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Directeur de l'ENSTP de Yaoundé BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **03 juillet 2023 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

« **Avis de consultation N°002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2023 du 05 Juin 2023 pour le nettoyage et à la conciergerie des salles communes à l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics-Yaoundé. Financement** »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** ; à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 400 000(Quatre cent mille) de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces de cette demande de cotation, valable pendant 30(trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et demande de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **03 juillet 2023 à 13 heures** précises dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la description des prestations à exécuter ;
- Absence de preuve d'avoir exécuté au moins un contrat similaire les trois (03) dernières années ;
- Absence de preuve d'avoir le matériel essentiel de nettoyage ;
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

Numéro vert de la CONAC

En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel : 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

DECISION N°000052/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 05 JUIN 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINCOM/CIPM/2023 DU 23 MARS 2023 RELATIF À L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS MOBILIERS ET AUTRES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Vu La constitution ;

Vu La loi N°2018/011 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés ;

Vu Le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu [Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret](#)

[N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement.](#) Vu Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu [Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement](#) ;

Vu Le Décret n°2012/380 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Communication ;

Vu La circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB, du 25 Avril 2022, Relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu La décision n°171/DAG/DAG du 17 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication ;

Vu La décision n°011/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP du 17 mars 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°171/DAG/DAG du 17 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication ;

Vu la décision n°047/MINCOM/CAB du 03 juin 2021, rapportant la décision n°011/MINCOM/CAB du 23 février 2021, et portant désignation du représentant du Ministère de la Communication au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Communication.

Vu le dossier d'appel d'offres n°003/AONO/MINCOM/CIPM/2023 du 23 mars 2023 ;

Vu les conclusions du rapport d'analyse des offres ;

Vu la correspondance du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés n°004/MINCOM/CIPM/S du 25 mai 2023, portant présentation des résultats de l'appel d'offres ;

Considérant les autres nécessités de services ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : L'appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/MINCOM/CIPM/2023 du 23 mars 2023 relatif à l'acquisition d'équipements mobiliers et autres équipements techniques pour les services centraux et déconcentrés du Ministère de la Communication est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le MINISTRE

SADI René Emmanuel

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°
02046/AMI/MINEPAT/SG/DGCOOP/DIR/PAGFIP DU 01 JUIN 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN
SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES AU PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES
FINANCES PUBLIQUES (PAGFIP)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un Prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) pour le financement du Projet d'Appui à la Gouvernance des Finances Publiques (PAGFIP). A cet effet, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, lance pour le compte de l'Unité de Coordination du Projet, un Avis de sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Spécialiste en Passation des Marchés (SPM).

Une partie du Prêt servira à effectuer les paiements au titre du contrat portant sur les services de consultation d'un (une) « **SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES** » devant être recruté (e) par appel à candidatures.

2. Objet

Le présente Appel à Manifestation d'Intérêt vise à sélectionner un (une) consultant (e) individuel (le), Spécialiste en Passation des Marchés au sein du PAGFIP.

3. Consistance des prestations

a. Responsabilités

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur, le (la) Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) est chargé (e) de la Passation des Marchés du Projet. A ce titre, il (elle) est chargé de :

- Préparer et coordonner la planification pour la passation des marchés des fournitures, des services, des travaux, et de la sélection des consultants ;
- Mettre à jour le plan de passation des marchés au moins une fois l'an et chaque fois que de besoin ;
- Procéder au classement et à l'archivage de tous les documents et dossiers physiques de marchés ;
- Développer un mécanisme de suivi de la passation des marchés, y compris les délais, afin de pouvoir identifier rapidement les sources potentielles de retard, d'en informer le Coordonnateur du Projet et de proposer des solutions pour les résoudre ;
- Rédiger les demandes de manifestation d'intérêt pour les services de consultant et d'en assurer la publication dans la presse nationale et/ou internationale et dans UNDB si cela s'avère nécessaire selon le montant estimé et la complexité du marché ;
- S'assurer que les spécifications techniques et les termes de références produits par les responsables techniques et les points focaux peuvent permettre le lancement des appels d'offres ;
- Préparer les Dossiers d'Appel d'Offres, les Demandes de Cotation et les Demandes de propositions ;
- Assurer le suivi de la publication des avis spécifiques d'appel d'offres dans les supports appropriés ;
- Participer aux ouvertures des plis, aux évaluations des offres, aux attributions des marchés, afin de pouvoir conseiller utilement les acteurs impliqués dans la passation des marchés ;
- Assurer le suivi des avis de non objection de la Banque Africaine de Développement ;
- S'assurer que toutes les décisions liées à la passation des marchés ont respecté les règles convenues ;
- Conseiller le Coordonnateur du Projet dans la compréhension et la rédaction de tout courrier entrant ou sortant ayant des aspects sur la passation des marchés ;
- Apporter les conseils appropriés dans l'exécution des marchés et ou des contrats surtout en ce qui concerne la résolution des différends qui pourraient survenir ;
- Produire trimestriellement une situation des marchés et contribuer aux aspects de passation des marchés du Rapport de Suivi Financier ;
- Veiller à ce que les engagements sur les marchés soient systématiquement reflétés dans le système d'information et communiquer au Responsable Administratif et Financier ;
- S'assurer que les résultats des appels d'offres soient publiés dans les délais prescrits après attribution des marchés et que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires ;
- Assurer l'encadrement ou éventuellement le secrétariat des sous-commissions d'analyse, avec voix non délibérative, sauf pour les prestations relatives à la passation des marchés ;
- Contribuer au système de suivi-évaluation à travers le renseignement des indicateurs relatifs à la passation des marchés et suivant les modalités définies dans le manuel des procédures ;
- Exécuter toutes les tâches ou missions liées à la passation des marchés assignées par le Coordonnateur du projet.

b. Profil requis

Le (La) candidat (e) doit être de formation universitaire (BAC +5), Diplôme de Master au moins dans les domaines de l'Ingénierie, Droit, Administration, Commerce, Finance, Gestion, Architecture, Economie ou domaine connexe ;
Disposer d'une attestation de formation en passation des marchés ou attestation équivalente ;

Avoir une expérience professionnelle générale d'au moins sept (07) ans dans le domaine de passation des marchés ;

- Totaliser au moins trois (03) années à un poste de Spécialiste en Passation des Marchés dans des projets de développement financés par des Institutions Multilatérales de Développement telles que la Banque Africaine de Développement, la Banque mondiale ou autres ;
- Avoir une connaissance avérée et expérience pratique de l'acquisition des biens et travaux, et l'acquisition de services de consultants dans le cadre de financement des projets de développement financés par des bailleurs de fonds multilatéraux et notamment par le Groupe de la Banque Africaine de développement (BAD) ;
- Avoir une expérience dans un projet sur financement BAD ou un autre bailleur de fonds multilatéral (Banque Mondiale, etc.), l'expérience de la BAD étant un atout majeur ;
- Avoir une parfaite connaissance du système de passation des marchés du Cameroun ;
- Avoir une bonne expérience générale de la préparation et de la gestion des contrats ;
- Maîtriser les applications de logiciels couramment utilisées (Word, Excel, Powerpoint) ainsi que les outils de communications tels que les courriels ;
- Avoir d'importantes capacités d'analyse et de résolution des problèmes ;
- Avoir une excellente capacité de communication orale et écrite en français et/ou anglais, la connaissance de la seconde langue est un atout ;
- Être organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

4. Période d'exécution

Le (La) consultant (e) sera retenu (e) pour la durée du Projet et le contrat sera renouvelable annuellement sur la base d'une évaluation satisfaisante avec une période probatoire de six (06) mois. Le lieu du travail est Yaoundé, dans les locaux du Projet d'Appui à la Gouvernance des Finances Publiques.

5. Participation et origine

La candidature est ouverte à tout consultant individuel remplissant les critères ci-après énumérés, requis pour la sélection à ce poste de travail.

6. Remises des offres

Le dossier complet doit être déposé sous pli fermé portant la mention :

« *DOSSIER DE CANDIDATURE AU POSTE DE SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES AU PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES (PAGFIP) »*

en version physique (07 exemplaires) **au Secrétariat de Mme le Directeur de l'Intégration Régionale du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ou envoyé par courriel à l'adresse électronique : danielefangon@gmail.com** au plus tard le **30 JUIN 2023** à 15 H 30 mn.

7. Composition du dossier

Les dossiers de candidatures à soumettre par les personnes intéressées pour la présélection sont composés de :

1. Une lettre de motivation datée, signée et adressée à Monsieur le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, mettant en évidence l'intérêt et la disponibilité du candidat pour le poste sollicité ;
2. Un Curriculum Vitae (CV) daté et signé, comportant les adresses du candidat (boîte postale, téléphone, Email etc.). Le CV devra mettre en évidence les références et expériences du candidat ;
3. Une/des Copie(s) certifiées du (des) diplôme (s) ;
4. Tout autre document lié à l'expérience professionnelle du candidat ;

Le/la candidat(e) classé premier à l'issue de l'évaluation sera invité(e) à la négociation du contrat.

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N°06/AONR/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/AONR/ONCC/CIPM/2023 DU 17 AVRIL 2023 POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour les travaux, objet de l'Appel d'Offres National Restreint cité ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC: Exercice 2023.

Soumissionnaire	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
SOECOD SARL	120 jours	83 609 710	16 094 869	99 704 579

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9^e étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Marché. Le soumissionnaire non retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9^e étage, porte 9/4.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu.

DOUALA le 5 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°004/C/C0B/ CIPM/ 2023 DU 31 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE : QUARTIER HAOUSSA – CARREFOUR WEMBLEY – CARREFOUR NDJONG MEZEGUE, (1.34 KM), COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°004/D/ C0B/ CIPM/ 2023 DU 31 MAI 2023**

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	ETS CEDUC BTP B.P. : 20475 YDE Tél. : (237) 697 39 65 20	88 107 681 Francs CFA	88 107 681 Francs CFA	Offre jugée conforme et receve

Le soumissionnaire, représenté par les ETS CEDUC BTP, B.P. : 20475 YDE Tél. : (237) 697 39 65 20 est retenu pour les travaux de réhabilitation de la voirie en terre : quartier haoussa – carrefour wembley – carrefour ndjong mezegue, (1.34 KM) pour un montant TTC en Francs CFA de 88 107 681 (quatre-vingt-huit millions cent sept mille six cent quatre-vingt et un), et un délai de quatre-vingt-dix jours calendaires.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 31 Mai 2023

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

DDP N° : 01/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 02/06/2023 RÉFÉRENCE : **PROJET DE RÉNOVATION DE L' AÉROGARE PASSAGERS DE L' AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (RAP-AID).** MISSION : **ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET CITÉ EN RÉFÉRENCE.** PAYS : **CAMEROUNA : - SETEC INTERNATIONAL- STUDI INTERNATIONAL- EGIS BÂTIMENTS INTERNATIONAL- AIA ARCHITECTES**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La **Société Aéroports Du Cameroun (ADC) S.A**, représentée par son Directeur Général (Maître d'Ouvrage) a obtenu auprès de **l'Agence Française de Développement (AFD)**, un financement complémentaire pour couvrir les dépenses rattachées à l'exécution des travaux du Projet de Rénovation de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala (RAP-AID), et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel la présente Demande de Propositions (DDP) est émise.

2. Consistance des prestations

Le Client sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : « étude de faisabilité du projet de Rénovation de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala », ci-après désignés par "les Services". L'objectif général du projet à réaliser est de maintenir et d'améliorer la connectivité et la compétitivité de l'économie Camerounaise dans le secteur du transport, sous-secteur du transport aérien d'une part, et d'autre part, de renforcer la position stratégique de l'aéroport international de Douala en Afrique subsaharienne, en rénovant et en modernisant l'infrastructure existante pour l'accueil des passagers dans le respect des normes de sécurité et de confort.

Ce projet de rénovation de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Doualavise notamment à :

a) Renforcer la sécurité et la sûreté de l'aéroport, en conformité avec les exigences internationales de l'**OACI** (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) et de l'**IATA** (Association Internationale du Transport Aérien) ;

b) Améliorer la qualité de services, pour les usagers de l'aéroport (confort des passagers et assistance aux compagnies aériennes) de manière à atteindre le niveau de standard **IATA « C »** ;

c) Améliorer la rentabilité de l'exploitation de l'aéroport, par une réduction des coûts d'exploitation et une augmentation de la performance opérationnelle et des recettes extra-aéronautiques.

Sur la base du présent cahier de charges détaillé relatif à la mission du consultant, le titulaire du marché réalisera les prestations suivantes :

La production d'un plan d'actions pour l'exécution de sa mission ;

La Rédaction d'un état des lieux du fonctionnement actuel de l'aérogare ;

L'Étude de faisabilité des composantes du projet : validation du dimensionnement des espaces côté piste, étude de faisabilité architecturale et technique des différentes fonctionnalités de l'aérogare dans l'enveloppe existante, réorganisation et dimensionnement des espaces côté ville ;

La Programme fonctionnel, architectural et technique (PFAT) de l'aérogare ;

L'Avant-projet sommaire (APS) avec développement particulier sur le phasage et l'organisation des travaux, ceux-ci étant réalisés dans une aérogare en exploitation ;

La Rédaction des termes de référence (TDR) pour le recrutement du maître d'œuvre, qui sera chargé de l'ensemble des missions d'études complémentaires y compris le DCE, la préparation des marchés de travaux, et du suivi des travaux jusqu'à réception et mise en service. La mission de MOE commence sur un APS/APD sur la base de l'APS remis par le consultant en charge de l'étude de faisabilité.

En outre, il réalisera également les prestations connexes suivantes :

Le Diagnostic amiante ;

L'Étude d'impact environnemental, économique et social (EIES) ;

Le Bilan carbone ;

L'Analyse socioéconomique du projet (étude, coût et avantages).

Pour de plus amples renseignements sur les Services, veuillez consulter les Termes de référence joints (Section VII).

3. Participation et origine

La présente DDP a été adressée aux Consultants retenus lors de l'appel à manifestation d'Intérêt International



N° 003/AMII/ADC/DG/2022 du 06/12/2022 relatif à la réalisation des études de faisabilité du projet de rénovation de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Douala. Il s'agit notamment de :

Réf	ENTREPRISES	MANDATAIRE	ADRESSES
1	Groupement INTERNATIONAL / CAMEROUN / SETEC SETEC	SETEC INTERNATIONAL	5 Chemin des gorges de Cabriès, 13127 Vitrolles, France Tél. +33 (0) 1 82 51 66 86 Email : marc.ollivier@setec.com
2	Groupement INTERNATIONAL/ CAMEROUN / STUDI STUDI	STUDI INTERNATIONAL	28 Rue de l'île de Zembretta, les Jardins du Lac Lac II, 1503 Tunis – Tunisie Tél.+216 70 021 000/+216 70 021 010)
3	Groupement EGIS BÂTIMENTS INTERNATIONAL / CAMEROUN / EGIS AVIA / AMELLER DUBOIS	EGIS BÂTIMENTS INTERNATIONAL	4 Rue Dolores Ibarruri – 93 100 Montreuil - France
4	AIA ARCHITECTES	RAS	7 Boulevard de Chantenay CS 80525 – 44105 Nantes Cédex 4 Tél. +33 2 40 38 13 13 Fixe. +33 2 40 92 11 37

4. Consultation du Dossier

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société. Les consultants de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement individuellement. Cependant, chaque soumissionnaire peut s'associer avec un Cabinet local pour les experts nationaux. La sous-traitance dans le cadre du présent marché doit obéir aux dispositions des articles 103 et 104 du Manuel de Procédures des Marchés de la Société Aéroports Du Cameroun S.A.

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I ? Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II ? Données particulières ;
- Section III ? Proposition technique ? Tableaux types ;
- Section IV ? Proposition financière ? Tableaux types ;
- Section V ? Critères d'éligibilité ;
- Section VI ? Règles de l'AFD ? Pratiques frauduleuses et de corruption ? Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII ? Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII ? Contrat type.

5. Acquisition du Dossier

La Demande De Proposition peut être obtenue au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA, dans le compte d'affectation spéciale intitulé « CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, N'Gaoundéré, Garoua et Maroua.

6. Remises des offres

Le Directeur Général de la Société Aéroports Du Cameroun S.A (Maître d'Ouvrage) demande aux consultant de bien vouloir lui faire connaître dans un délai maximum de quinze (15) jours à partir de la réception de la présente lettre d'invitation à soumissionner, par courrier sur papier en tête de votre structure et à l'adresse ci-après :

À l'attention de Monsieur le Directeur Général de la Société Aéroports Du Cameroun S.A

Ville : YAOUNDE-NSIMALEN

Code postal : 13 615

Pays : CAMEROUN

Numéro de téléphone : (+237) 222 23 45 21/ (+237) 222 23 36 02

Numéro de télécopie : (+237) 222 23 45 20

Adresses électroniques : **dg.sec@adcsa.aero**

a) Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et

b) Si vous soumettez une Proposition ou pas.

7. Cautionnement Provisoire

Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une caution de soumission de **dix mille (10 000) Euros, soit six millions cinq cent cinquante neuf mille cinq cent soixante dix (6 559 570) FCFA et valable pendant quatre vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Cette caution peut être délivrée par une banque locale (liste jointe en annexe). Toutefois, pour les entreprises basées à l'étranger, celle-ci peut être délivrée par une banque agréée dans le pays où se trouve le siège social du prestataire.

8. Ouverture des Plis

Des compléments d'informations sur la date limite de soumission des Propositions, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis à l'Article 17.9 des IC.

9. Renseignements Complémentaires

Le marché objet de cette Demande de Proposition pour l'étude de faisabilité ne pourra être attribué au même prestataire que le prestataire retenu pour la mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage dans le cadre de ce projet.

En tout état de cause, aucun prestataire ne serait-ce qu'un membre d'un Groupement ne peut être adjudicataire de plus d'un marché dans le cadre de ce projet.

YAOUNDE le 2 Juin 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU THOMAS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°
02045/AMI/MINEPAT/SG/DGCOOP/DIR/PAGFIP DU 01 JUIN 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN (E)
ASSISTANT (E) AU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES AU PROJET D'APPUI A LA
GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES (PAGFIP)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un Prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) pour le financement du Projet d'Appui à la Gouvernance des Finances Publiques (PAGFIP). A cet effet, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, lance pour le compte de l'Unité de Coordination du Projet, un Avis de sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un (e) Assistant (e) au Spécialiste en Passation des Marchés (A/SPM).

Une partie du Prêt servira à effectuer les paiements au titre du contrat portant sur les services de consultation d'un (une) « **ASSISTANT (E) AU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES** » devant être recruté (e) par appel à candidatures.

2. Objet

Le présente Appel à Manifestation d'intérêt vise à sélectionner un (une) consultant (e) individuel (le), Assistant (e) au Spécialiste en Passation des Marchés au sein du PAGFIP.

3. Consistance des prestations

a. Responsabilités

Placé sous l'autorité directe du Spécialiste en Passation des Marchés, l'Assistant (e) au Spécialiste en Passation des Marchés est chargé (e) d'assister et de seconder ce dernier dans la mise en place d'un système comprenant la planification des opérations de passation des marchés le suivi de l'avancement et l'analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation. A ce titre, il (elle) est chargé d'assister et de seconder le Spécialiste en Passation des Marchés du Projet dans :

- La préparation et la coordination de la planification pour la passation des marchés des fournitures, des services, des travaux, et de la sélection des consultants ;
- La mise à jour du plan de passation des marchés au moins une fois l'an et chaque fois que de besoin ;
- Le classement et l'archivage de tous les documents et dossiers physiques de marchés ;
- Le développement d'un mécanisme de suivi de la passation des marchés, y compris les délais, afin de pouvoir identifier rapidement les sources, potentielles de retard, d'en informer le Coordonnateur National et de proposer des solutions pour les résoudre ;
- La rédaction des demandes de manifestation d'intérêt pour les services de consultant et d'en assurer la publication dans la presse nationale et/ou internationale et dans UNDB si cela s'avère nécessaire selon le montant estimé et la complexité du marché ;
- La définition et l'élaboration des spécifications techniques et termes de références produits par les responsables techniques pouvant permettre le lancement des appels d'offres ;
- La préparation des dossiers d'Appel d'Offres, les Demandes de Cotation, et les Demandes de propositions ;
- Le suivi de la publication des avis spécifiques d'appel d'offres dans les supports appropriés ;
- Participer aux ouvertures des plis, aux évaluations des offres, aux attributions des marchés, afin de pouvoir conseiller utilement les acteurs impliqués dans la passation des marchés ;
- Le suivi des avis de non objection de la Banque Africaine de Développement ;
- Le suivi de respect et de l'application de toutes les décisions liées à la passation des marchés ;
- Les conseils appropriés dans l'exécution des marchés et ou des contrats surtout en ce qui concerne la résolution des différends qui pourraient survenir ;
- La production trimestriellement d'une situation des marchés et la contribution aux aspects de passation des marchés du Rapport de Suivi Financier ;
- Le suivi de la prise en compte des engagements sur les marchés dans le système d'information et leur communication au Responsable Administratif et Financier ;
- La publication des appels d'offre dans les délais prescrits après attribution des marchés et que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires ;
- L'encadrement des sous commissions d'analyse, avec voix non délibérative, sauf pour les prestations relatives à la passation des marchés ;
- La contribution au système de suivi-évaluation à travers le renseignement des indicateurs relatifs à la passation des marchés et suivant les modalités définies dans le manuel des procédures ;
- L'exécution de toutes les tâches ou missions liées à la passation des marchés assignées par le Spécialiste en Passation des Marchés du projet.

b. Profil requis

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (au moins BAC +3), Diplôme de Licence au moins dans les domaines de l'Ingénierie, Droit, Administration, Commerce, Finance, Gestion, Architecture, Economie ou domaine connexe ;
- Disposer d'une expérience et des connaissances prouvées en passation des marchés ;
- Avoir une expérience professionnelle générale d'au moins trois (03) ans dans le domaine de passation des marchés ;
- Totaliser au moins deux (02) années à un poste de Passation des Marchés dans des projets de développement financés par des Institutions multilatérales de Développement telles que la Banque Africaine de Développement, la Banque mondiale ou autres ;
- Avoir une connaissance avérée et une expérience pratique de l'acquisition des biens et travaux, et l'acquisition de services de consultants dans le cadre de la mise en œuvre des projets de développement financés par des bailleurs de fonds multilatéraux et notamment par le Groupe de la Banque Africaine de développement (BAD) ;
- Avoir une expérience dans un projet sur financement BAD ou un autre bailleur de fonds multilatéral (Banque Mondiale, etc.), l'expérience de la BAD étant un atout majeur ;
- Avoir une parfaite connaissance des procédures de passation des marchés de la BAD ou similaires (exemple : Banque Mondiale) ;
- Avoir une parfaite connaissance du système de passation des marchés du Cameroun ;
- Avoir une bonne expérience générale de la préparation et de la gestion des contrats ;
- Maîtriser les applications de logiciels couramment utilisées (Word, Excel, Powerpoint) ainsi que les outils de communications tels que les courriels ;
- Avoir d'importantes capacités d'analyse et résolution des problèmes ;

- Avoir une excellente capacité de communication orale et écrite en Français et/ou anglais, la connaissance seconde langue est un atout ;
- Être organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

4. Période d'exécution

Le (La) consultant (e) sera retenu (e) pour la durée du Projet et le contrat sera renouvelable annuellement sur la base d'une évaluation satisfaisante avec une période probatoire de six (06) mois. Le lieu du travail est Yaoundé, dans les locaux du Projet d'Appui à la Gouvernance des Finances Publiques.

5. Participation et origine

La candidature est ouverte à tout consultant individuel, remplissant les critères ci-après énumérés, requis pour la sélection à ce poste de travail.

6. Remises des offres

Le dossier complet doit être déposé sous pli fermé portant la mention :

« DOSSIER DE CANDIDATURE AU POSTE D'ASSISTANT (E) AU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES AU PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES (PAGFIP) »

en version physique (07 exemplaires) **au Secrétariat de Mme le Directeur de l'Intégration Régionale du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ou envoyé par courriel à l'adresse électronique : danielefangon@gmail.com** , au plus tard le **30 JUIN 2023 à 15 H 30 mn.**

7. Composition du dossier

Les dossiers de candidatures à soumettre par les personnes intéressées pour la présélection sont composés de :

1. Une lettre de motivation datée, signée et adressée à Monsieur le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, mettant en évidence l'intérêt et la disponibilité du candidat pour le poste sollicité ;
2. Un Curriculum Vitae (CV) daté et signé, comportant les adresses du candidat (boîte postale, téléphone, Email etc.). Le CV devra mettre en évidence les références et expériences du candidat ;
3. Copie(s) certifiée (s) du (des) diplôme (s) ;
4. Tout autre document lié à l'expérience professionnelle du candidat.

Le/la candidat(e) classé (e) premier à l'issue de l'évaluation sera invité(e) à la négociation du contrat.

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°
02047/AMI/MINEPAT/SG/DGCOOP/DIR/PAGFIP DU 01 JUIN 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER AU PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES
FINANCES PUBLIQUES (PAGFIP)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un Prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) pour le financement du Projet d'Appui à la Gouvernance des Finances Publiques (PAGFIP). A cet effet, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, lance pour le compte de l'Unité de Coordination du Projet, un Avis de sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Responsable Administratif et Financier. Une partie du Prêt servira à effectuer les paiements au titre du contrat portant sur les services de consultation d'un « **RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER** » devant être recruté par appel à candidatures.

2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt vise à sélectionner un consultant individuel, Responsable Administratif et Financier au sein du PAGFIP.

3. Consistance des prestations

a. Responsabilités

Sous l'autorité directe du Coordonnateur, le (la) titulaire du poste de Responsable Administratif et Financier (RAF) est chargé (e), de la mise en œuvre, la supervision et le contrôle de toutes les activités du projet sur le plan administratif, financier et comptable. Pour ce faire, il (elle) assure le respect des dispositions de l'accord de financement, de la lettre à l'Emprunteur, des règles et procédures de la BAD, du manuel de procédures administratives, financières et comptables du projet, du manuel d'exécution, du PTBA, du plan de passation des marchés, du Code des marchés Publics, du Code de travail et du Code des impôts en vigueur au Cameroun. Le (La) titulaire du poste de Responsable Administratif et Financier est également responsable du contrôle interne des opérations comptables du projet, de la préparation des rapports relevant de la gestion administrative et financière et de l'établissement des RSF trimestriels et des états financiers fiables à la clôture de chaque exercice annuel. Il (elle) devra assurer la bonne gouvernance du projet par la conception et la mise en œuvre rigoureuse des outils de gestion administrative et financière fiables et d'un dispositif de contrôle interne efficace et efficient. Le titulaire doit disposer d'un sens élevé d'éthique et d'intégrité morale et de bonne gouvernance.

b. Description des tâches :

- Coordonner les travaux administratifs, financiers et comptables de l'ensemble du projet ;
- Définir et mettre en place des principes et méthodes comptables (comptabilité générale, analytique et comptabilité-matières selon les normes du SYSCOHADA révisé), ainsi que l'application des procédures administratives et fiscales en vigueur au Cameroun ;
- Assimiler, mettre à jour et en application le manuel de procédures administratives et financières du projet ;
- Assurer la gestion administrative, financière et comptable du projet et s'assurer de l'enregistrement comptable de toutes les opérations dans les délais requis ;
- Assurer l'enregistrement annuel du budget dans le système intégré de gestion et élaborer les rapports de suivi de l'exécution du budget ;
- Coordonner et suivre les décaissements : responsable de l'établissement des demandes de décaissement auprès de la CAA ;
- Suivre les paiements et la reconstitution des fonds de renouvellement ;
- Préparer et organiser la mise en place du personnel de l'unité de coordination ;
- Organiser et mettre en place le système de gestion intégré TOM2PRO ;
- Veiller au paramétrage efficace de TOM2PRO et avoir une parfaite maîtrise de l'outil ;
- Contrôler l'exactitude, l'exhaustivité et la fiabilité des documents comptables et assurer la saisie des données dans le logiciel comptable et l'exactitude des imputations comptables ;
- Préparer le rapport de suivi financier trimestriel ainsi que les états financiers annuels consolidés ;
- Contrôler des imputations comptables et des livres comptables ;
- Contrôler les déclarations fiscales et sociales ;
- Préparer les états financiers et les documents y afférents pour les audits ;
- Participer à l'établissement et au suivi de la gestion financière des contrats et conventions avec les partenaires du projet ;
- Vérifier les données financières des DAO, des TDR et tout contrat à mettre en place ;
- Assurer le classement et l'archivage des pièces comptables et administratives ;
- Elaborer et mettre en place un plan de formation du personnel en gestion financière et suivre son exécution ;
- Coordonner le suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits financiers et des supervisions financières de la Banque ;
- Maintenir des contacts étroits avec la CAA et éventuellement la BAD pour toutes les questions se rapportant à la gestion financière et aux décaissements du projet ;
- Réaliser toute autre tâche qui lui sera confiée par le Coordonnateur en adéquation avec ses compétences.

c. Profil requis

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (au moins BAC + 5) en finance, comptabilité, audit ou tout autre diplôme équivalent (DESS, DECS, DESCF, MBA) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans un cabinet comptable et d'audit ou dans des projets de développement ;
- Avoir la maîtrise du logiciel comptable TOM2PRO, et des systèmes informatisés de gestion (présentation de l'attestation/certificat).
- Avoir une bonne connaissance des règles et procédures de la BAD et/ou des bailleurs de fonds (contrat/attestation de formation) d'au moins six ans ;
- Maîtriser parfaitement l'une des langues officielles du Cameroun (anglais ou français). La bonne maîtrise de ces deux langues serait un atout.

4. Période d'exécution

Le (La) consultant (e) sera retenu (e) pour la durée du Projet renouvelable annuellement sur la base d'une évaluation satisfaisante avec une période probatoire de six (06) mois. Le lieu du travail est Yaoundé, dans les locaux du Projet d'Appui à la Gouvernance des Finances Publiques.

5. Participation et origine

La candidature est ouverte à tout consultant individuel remplissant les critères ci-après énumérés, requis pour la sélection à ce poste de travail.

6. Remises des offres

Le dossier complet doit être déposé sous pli fermé portant la mention :

« DOSSIER DE CANDIDATURE AU POSTE DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER AU PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES (PAGFIP) »

en version physique (07 exemplaires) **au Secrétariat de Mme le Directeur de l'Intégration Régionale du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ou envoyé par courriel à l'adresse électronique : danielefangon@gmail.com, au plus tard le 30 Juin 2023 à 15 H 30 mn.**

7. Composition du dossier

Les dossiers de candidatures à soumettre par les personnes intéressées pour la présélection sont composés de :

1. Une lettre de motivation datée et signée adressée à Monsieur le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, mettant en évidence l'intérêt et la disponibilité du candidat pour le poste sollicité ;
2. Un Curriculum Vitae (CV) daté et signé, comportant les adresses du candidat (boîte postale, téléphone, Email etc.). Le CV devra mettre en évidence les références et expériences du candidat ;
3. Copie(s) certifiée (s) du (des) diplôme (s) ;
4. Tout autre document lié à l'expérience professionnelle du candidat.

Le/la candidat(e) classé (e) premier à l'issue de l'évaluation sera invité(e) à la négociation du contrat.

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°
02044/AMI/MINEPAT/SG/DGCOOP/DIR/PAGFIP DU 01 JUIN 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN
EXPERT EN SUIVI EVALUATION A PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES FINANCES
PUBLIQUES (PAGFIP)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un Prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) pour le financement du Projet d'Appui à la Gouvernance des Finances Publiques (PAGFIP). A cet effet, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, lance pour le compte de l'Unité de Coordination du Projet, un Avis de sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Expert en Suivi évaluation. Une partie du Prêt servira à effectuer les paiements au titre du contrat portant sur les services de consultation d'un « **EXPERT EN SUIVI EVALUATION** » devant être recruté par appel à candidatures.

2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'intérêt vise à sélectionner un consultant individuel, Expert en suivi évaluation au sein du PAGFIP.

3. Consistance des prestations

a. Responsabilités

Sous l'autorité directe du Coordonnateur, le (la) titulaire du poste d'Expert en Suivi Evaluation est chargé (e), de la mise en place et du suivi du système de suivi évaluation du Projet, conformément aux règles et procédures de la Banque Africaine de Développement.

b. Description des tâches :

- Mettre en place le Système de suivi évaluation du Projet ;
- Participer au suivi de la bonne mise en œuvre des dispositions des plannings des cocontractants ;
- Suivre la mise en œuvre des dispositions en matière de suivi évaluation prescrites dans le cadre des documents contractuels (y compris la réglementation nationale en relation avec les départements ministériels compétents) ;
- Coordonner le suivi de la collecte des données du suivi évaluation du Projet selon les exigences des administrations nationales de suivi de l'exécution physico-financière, les règles et procédures de la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- Participer aux commissions de réception des études, travaux et bien du projet, ainsi qu'aux comités techniques de suivi des activités du projet ;
- Elaborer le cahier des clauses de suivi évaluation à insérer dans les contrats et les dossiers d'appel d'offres de travaux, biens et services ;
- Assurer la diffusion des différents documents de suivi évaluation du projet ;
- Participer à la coordination des activités avec les cadres de la Cellule d'Exécution du projet, en relation avec les autres acteurs (Points Focaux) de mise en œuvre du projet ;
- Assurer la préparation et la réalisation des formations en matière de bonnes pratiques de suivi évaluation destinés à l'équipe du projet ;
- Participer à l'élaboration des Termes de référence (TDR) des prestations d'assistance technique requises, études complémentaires nécessaires pour améliorer le système de suivi évaluation ;
- Participer à la revue technique et validation des rapports des prestations en vue de s'assurer que les données et informations nécessaires au bon suivi évaluation y soient contenues ;
- Elaborer les Compte-rendu des réunions de coordination, notes mensuelles, rapports périodiques d'avancement et d'évaluation, puis formulation des recommandations en vue d'un meilleur suivi évaluation du Projet ;
- Participer à la mise à jour du PTBA du Projet ;
- Assurer la tenue à jour du tableau de bord de suivi du projet ;
- Maîtriser les normes et règles de procédures de suivi évaluation en vigueur à la Banque Africaine de Développement, ainsi que dans les administrations nationales bénéficiaires du Projet (MINEPAT, MINFI, MINMAP, CONSUPE, CONAC, CCCS, ARMP, etc.) ;
- Assurer la mise en place et le suivi du respect des procédures de classement et d'archivage physique et numérique des pièces des activités du projet ;
- Assurer l'archivage et le classement physique et numérique de l'ensemble des pièces justificatives et autres données du projet ;
- Participer à la préparation et l'organisation des audits du Projet ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue des audits annuels et des missions de supervision du projet sur les aspects relevant des domaines de sa compétence ;
- Etablir les contacts avec les départements spécialisés de la BAD pour toutes les questions se rapportant au suivi évaluation du Projet ;
- Elaborer les rapports périodiques de l'exécution du projet ;
- Représenter le Coordonnateur en cas de besoin.

c. Profil requis

- Titulaire d'un diplôme universitaire ou professionnel de niveau BAC+5 en sciences sociales, en sciences de l'ingénieur, en finances (comme par exemple Master II, DESS, diplôme d'ingénieur), tout diplôme jugé équivalent ;
- Pour les titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 4, capitaliser (i) un nombre d'années d'expérience générale d'au moins 10 ans dans une organisation publique ou privée d'études ou de suivi évaluation de projets et programmes, dans une équipe d'exécution d'un projet de développement, et ; (ii) un nombre d'années d'expérience spécifique d'au moins 05 ans comme Expert en suivi évaluation au sein d'une équipe d'un projet financé par un partenaire multilatéral de développement (Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc...) ;
- Pour les titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 5, capitaliser (i) un nombre d'années d'expérience générale d'au moins 7 ans dans une organisation publique ou privée d'études, de suivi évaluation de projets et programme, dans une équipe d'exécution d'un projet de développement, et ; (ii) un nombre d'années d'expérience spécifique d'au moins 05 ans comme Expert en suivi évaluation au sein d'une équipe d'un projet financé par un partenaire multilatéral de développement (Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc...) ;
- Maîtriser parfaitement l'une des langues officielles du Cameroun (anglais ou français). La bonne maîtrise de ces deux langues serait un atout ;
- Expérience spécifique en matière de mise en place et suivi évaluation de projets et programmes ;
- Avoir une bonne maîtrise des règles et procédures de suivi évaluation des projets et programmes en vigueur auprès des partenaires multilatéraux de développement (Banque mondiale, Banque africaine de développement) ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels (Word, Excel, Powerpoint, techpro de l'éditeur TOMATE, MS



project, etc. (présentation de l'attestation/certificat) et avoir une bonne aptitude en communication et de travail en équipe.

4. Période d'exécution

Le (La) consultant (e) sera retenu (e) pour la durée du Projet et le contrat sera renouvelable annuellement sur la base d'une évaluation satisfaisante avec une période probatoire de six (06) mois. Le lieu du travail est Yaoundé, dans les locaux du Projet d'Appui à la Gouvernance des Finances Publiques.

5. Participation et origine

La candidature est ouverte à tout consultant individuel remplissant les critères ci-après énumérés, requis pour la sélection à ce poste de travail.

6. Remises des offres

Le dossier complet doit être déposé sous pli fermé portant la mention :

« *DOSSIER DE CANDIDATURE AU POSTE D'EXPERT EN SUIVI EVALUATION AU PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES (PAGFIP)* »

en version physique (07 exemplaires) **au Secrétariat de Mme le Directeur de l'Intégration Régionale du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ou envoyé par courriel à l'adresse électronique : danielefangon@gmail.com**, au plus tard le **30 JUIN 2023 à 15 H 30 mn**.

7. Composition du dossier

Les dossiers de candidatures à soumettre par les personnes intéressées pour la présélection sont composés de :

1. Une lettre de motivation datée et signée adressée à Monsieur le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, mettant en évidence l'intérêt et la disponibilité du candidat pour le poste sollicité ;
2. Un Curriculum Vitae (CV) daté et signé, comportant les adresses du candidat (boite postale, téléphone, Email etc.). Le CV devra mettre en évidence les références et expériences du candidat ;
3. Copie(s) certifié (es) du (des) diplôme (s) ;
4. Tout autre document lié à l'expérience professionnelle du candidat.

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 75 points sur 100.

Le/la candidat(e) classé premier à l'issue de l'évaluation sera invité(e) à la négociation du contrat.

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

COMMUNIQUE N°015/C/CUED/SG/DAFE/SMPA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CUED/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE DANS LA VILLE D'EDEA : TRONCON MARCHÉ DE BORD-CARREFOUR STIC.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE,
Chevalier de l'Ordre du Merite Camerounais,
COMMUNIQUE

Par decision nn°108DM/CUED/SG/DAFE du 23/05/2023 portant attribution de la Lettre Commande relative au dossier d'appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence n° 10/AONO/CUED/CIPM/2023 du 14 mars 2023 pour l'execution des travaux de rehabilitation de la voirie en terre dans la Ville d'Edea : troncon Marche de bord- Carrefour STIC, le soumissionnaire ci-dessous represents est declare adjudicataire :

FINANCEMENT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
FINANCEMENT MINDDEVEL EXERCICE 2023	ETS NKAM BP 99 Edea	Six Millions Sept Cent Cinquante Mille Neuf Cent Sept de Francs (6 750 907 F) CFA	Trois (3) mois calendaires

Le Directeur General de l'ETS NKAM BP 99 Edea, est invite a se presenter des, publication du present communiqué, a la Direction des Affaires Financieres et Economiques de la Communaute Urbaine d'Edea, Service des Marches Publics et des Approvisionnements pour l'etablissement du proiet de Lettre Commande.

Le present communiqué sera enregistre, publie et communiqué partput ou besoin sera

EDEA le 23 Mai 2023

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
6192/AONO/MINJUSTICE/CIPM/2023 POUR LA RÉHABILITATION DE LA SALLE D'AUDIENCES DU
PALAIS DE JUSTICE D'EKOUNOU FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC;
IMPUTATION N° 57 050 01 340010 523112**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la réhabilitation de la salle d'audiences du Palais de Justice d'Ekounou.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont décrits dans les différents devis descriptifs et quantitatifs. Ils comprennent:

- les travaux préparatoires ;
- l'installation des échafaudages;
- la couverture et le plafond ;
- l'électricité;
- la maçonnerie et les revêtements ;
- les menuiseries bois, métallique, aluminium et vitrerie ;
- l'étanchéité ;
- la peinture;
- le repli de chantier.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent Appel d'Offres est évalué à trente trois millions (33 000 000) de francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres s'exécuteront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises ou Groupement d'Entreprises de Travaux Publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4^{ème} étage, Porte 410), dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4^{ème} étage, Porte 410) dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs FCA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit **(8) exemplaires** dont **l'original** et **sept (7) copies et une copie numérique** marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4^{ème} étage, Porte 410) à Yaoundé au plus tard **le 27 juin 2023 à 12 heures** locale et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 006192/AONO/MINJUSTICE/CIPM/2023 pour la réhabilitation de la salle d'audiences du Palais de Justice d'Ekounou A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres pourront parallèlement au dépôt physique être soumises via l'application COLEPS. A cet effet, les entreprises pourront prendre l'attache du MINMAP pour obtenir des certificats électroniques leur permettant d'y accéder.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution du Marché est de quatre (4) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies de toutes les intempéries et sujétions diverses. Il court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de six cent soixante mille (660 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps dans la salle de Conférences du Ministère de la Justice **le 27 juin 2023 à 13 heures** locale par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

1 : Critères éliminatoires

1.1. Pièces administratives :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes au-delà de 48 heures;
- b) Pièces falsifiées ou non authentiques ;
- c) Absence de la caution de soumission.

1.2. Offre technique :

- d) Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- e) Chiffre d'affaires dans les Travaux de Bâtiments au cours des trois (3) dernières années cumulées et inférieur à cinquante millions (50 000 000) de francs CFA ;
- f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des dix dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction ou de réhabilitation de bâtiments d'au moins deux (2) niveaux (R+1) ;
- g) Non-existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Non satisfaction, à au moins 80% des critères essentiels ;

1.3. Offre financière :

- i) Offre financière incomplète ;
- j) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Présentation de l'offre sur **trois(3)** critères ;
- Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **dix (10)**critères ;
- Moyens matériels de chantier à mobiliser sur **trois(3)** critères ;
- Méthodologie sur **neuf(9)** critères ;
- Référence sur **quatre (4)** critères.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire qui dispose des capacités techniques et financières requises et dont l'offre jugée conforme au DAO, a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (DAG) Service des Marchés Publics, portes 410 et 416.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler ou envoyer un sms au Ministère des Marchés Publics (MINMAP) aux numéros suivants: 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le POUR LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET PAR ORDRE

NSENG - ELANG Marie Claire Dieudonné

COMMUNE DE DOUALA VI

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala VI ème, Maître d'ouvrage, Porte à la connaissance du grand public que l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Appel d'offres National Ouvert N° **002/AONO**

Ledit appel d'Offres sera réexaminé et relancé conformément à la réglementation en vigueur.

DOUALA le 13 Avril 2023

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNE DE MAYO-DARLE

COMMUNIQUE N° 002/2023/C/C-MDLE/SG/ DU 14 AVRIL 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES SUIVANTS : -

N°008/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 06/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 07 (SEPT) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 1 DE MAYO-DARLE- N°009/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 06/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE WALDE SEINI -ASSAWESINDERE DJAM (PHASE I) DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE;- N° 010/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 06/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE MAYO TOLORE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE- N° 011/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 06/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MAYO DARLE PAR PANNEAU SOLAIRE, COMMUNE DE MAYO DARLE-

N°012/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 06/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MAYO-DARLE (EP GROUPE 1, EP GROUPE 2, EP ECOLE BILINGUE)- N°013/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 06/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX AU QUARTIER ADMINISTRATIF, DANS LA VILLE DE MAYO-DARLE- N°014/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 06/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE (QUARTIER RÉSIDENCE, LENDJAM DE DIMENSION : 30X20)..

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Mayo-Darlé, Maître d'Ouvrage porte à la connaissance des différents soumissionnaires et à l'opinion publique par la présente publication, que les travaux objet des Avis d'Appel d'Offres de références sus visées, ont été attribué aux soumissionnaires conformément au tableau ci-après:

N°	ATTRIBUTAIRE	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT HT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
01	ETS ABUJAMAL	TRAVAUX DE REHABILITATION DE 07(SEPT) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 1 DE MAYO-DARLE	12 578 586	14 999 964	04 MOIS
02	ETS MJN	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE WALDE SEINI-ASSAWE-SINDERE DJAM (PHASE 1) DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE	46 121 592	54 999 998	04 MOIS
03	ETS RAHJ COMPANY LTD	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE MAYO TOLORE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE	22 641 509	26 999 999	04 MOIS
04	ETS MANG LAB	TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MAYO DARLE PAR PANNEAU SOLAIRE, COMMUNE DE MAYO DARLE	29 999 000	29 999 000	04 MOIS
05	ETS NGAH FERDINAND	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MAYO-DARLE (EP groupe 1, EP groupe 2, EP Ecole Bilingue)	20 125 750	23 999 957	04 MOIS
06	HELMAT CO. LTD	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AIRES DE JEUX AU QUARTIER ADMINISTRATIF, DANS LA VILLE DE MAYO DARLE	25 157 100	29 999 842	04 MOIS
07	ETS NANA	TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE (QUARTIER RESIDENCE, LENDJAM DE DIMENSION : 30X20)	19 771 240	19 999 704	04 MOIS

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

MAYO-DARLE le 14 Avril 2023

Le MAIRE

MOHAMMED ISSA

COMMUNE DE BELABO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/AONO/C.BBO/SG/CIPM/2022 DU 10/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC QUATRE (04) BLOCS LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS, AVEC QUATRE (04) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BOMBI, BELABO VILLAGE, BELABO GROUPE 1-B, ET L'EP DE DEOULE DANS LA COMMUNE DE BELABO.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le but de développer ses infrastructures éducatives et d'accroître le taux de scolarisation au sein de la Commune, le Maire de la Commune BELABO lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de quatre (04) blocs de deux (02) salles de classe avec quatre (04) blocs latrines à six (06) compartiments et quatre (04) forages à énergie solaires dans certaines écoles publiques de la Commune de BELABO. Ces travaux sont allotés ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation
01	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments et un (01) forage à Energie solaire à l'école publique de BOMBI
02	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments et un (01) forage à Energie solaire à l'école publique de BELABO VILLAGE
03	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments et un (01) forage à Energie solaire à l'école publique de BELABO GROUPE 1-B
04	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments et un (01) forage à Energie solaire à l'école publique de DEOULE

Le soumissionnaire ne pourra bénéficier que d'au plus deux lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :



● **Bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments**

LOT I : INSTALLATIONS DE CHANTIER ET TRAVAUX PREPARATOIRES

LOT II: GROS ŒUVRE

LOT III : SECOND ŒUVRE

- | | |
|------------------------|-----------------------------------|
| 1- ETANCHEITE | 5- MENUISERIE BOIS ET METALLIQUES |
| 2- REVETEMENT DUR | 6- PEI NTURE |
| 3- PLOMBERIE SANITAIRE | 7- VOIRIE ET RESEAUX DIVERS |
| 4- ELECTRICITE | |
- **Forage à énergie solaire**

- Installation de chantier ;
- Etudes hydrogéologiques d'implantation du forage ;
- Réalisation du forage ;
- F et P moyen d'exhaure du forage solaire ;
- F et P d'une pompe immergée solaire 1,5 KW ;
- Alimentation des pompes en énergie solaire ;
- Construction d'un château d'eau avec un réservoir en BA de 7,5 m³ ;
- Tuyauterie (réseau de refoulement et réseau de distribution) ;
- Développement et essai de pompage ;
- Réalisation des bornes fontaines.

1. 3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de Six (06) mois par lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présents travaux est le suivant par lot :

N° Lot	Désignation	Montant TTC
--------	-------------	-------------

01	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments et un (01) forage à Energie solaire à l'école publique de BOMBI	48 000 000
02	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments et un (01) forage à Energie solaire à l'école publique de BELABO VILLAGE	48 000 000
03	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments et un (01) forage à Energie solaire à l'école publique de BELABO GROUPE 1-B	48 000 000
04	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments et un (01) forage à Energie solaire à l'école publique de DEOULE	48 000 000

4. Allotissement

N° Lot	Désignation
01	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments et un (01) forage à Energie solaire à l'école publique de BOMBI
02	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments et un (01) forage à Energie solaire à l'école publique de BELABO VILLAGE
03	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments et un (01) forage à Energie solaire à l'école publique de BELABO GROUPE 1-B
04	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments et un (01) forage à Energie solaire à l'école publique de DEOULE

Le soumissionnaire ne pourra bénéficier que d'au plus deux lots.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO). Chaque entreprise peut soumissionner à au plus deux lots.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget **FEICOM / Commune de BELABO, exercice 2023**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BELABO, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BELABO, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 (Cent mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de BELABO.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé auprès du Secrétaire Général de la Commune de BELABO, au plus tard le 07/06/2023 à 15h30 locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE**N° 009/AONO/C.BBO/SG/CIPM/2023 DU 10/05/2023**

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC QUATRE (04) BLOCS LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS, AVEC QUATRE (04) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BOMBI, BELABO VILLAGE, BELABO GROUPE 1-B, ET L'EP DE DEOULE DANS LA COMMUNE DE BELABO.

FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE BELABO / Exercice 2023.**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de Six (06) mois par lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N° Lot	Désignation	Montant TTC	Montant de la caution
01	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments et un (01) forage à Energie solaire à l'école publique de BOMBI	48 000 000	960 000
02	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments et un (01) forage à Energie solaire à l'école publique de BELABO VILLAGE	48 000 000	960 000
03	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments et un (01) forage à Energie solaire à l'école publique de BELABO GROUPE 1-B	48 000 000	960 000

04	Construction de un (01) bloc de deux salles de classe avec un (01) bloc latrine à six (06) compartiments et un (01) forage à Energie solaire à l'école publique de DEOULE	48 000 000	960 000
-----------	--	-------------------	----------------

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 07/06/2023 à **12 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BELABO dans la salle des délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

v Offre administrative

- l'absence d'une pièce administrative requise dans un délais de 48 heures ;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- L'absence de la caution de soumission;
- L'absence de l'Attestation de visite de site signée par le maitre d'ouvrage ou son représentant.
-

v Offre technique

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- n'avoir pas de chantier abandonné ;

v Note de l'offre technique inférieure à **26 sur 32**

v Offre financière

- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié.

1. b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la situation financière ;
- l'expérience ;
- le personnel ;
- les matériels.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de BELABO attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux Services Techniques de la Commune de BELABO .

BELABO le 10 Mai 2023

Le MAIRE

APANDE APANDE Luc

COMMUNE DE MAYO-DARLE

COMMUNIQUE N° 001/2023/C/C-MDLE/SG/ DU 10 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES SUIVANTS : - N°001/AONO/MO/ C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MAYO-DARLE DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO REGION DE L'ADAMAOUA ;- N°002/AONO/MO/ C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO-DINGA, ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLE. DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA;- N° 003/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE HAMOA, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA;- N°004/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DE LA JEUNESSE DE MAYO-DARLE, DANS U COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA ;- N°005/AONO/MO/ C-M°DLE/CIRM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNITE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA ;- N°006/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2023 DU 01/02/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE MAYO DARLE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Mayo-Darlé, Maître d'Ouvrage porte à la connaissance des différents soumissionnaires et à l'opinion publique par la présente publication, que les travaux objet des Avis d'Appel d'Offres de références sus visées, ont été attribué aux soumissionnaires conformément au tableau ci-après

N°	ATTRIBUTAIRE	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT HT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
01	ETS DJAÏGOL	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MAYO-DARLE	20 083 740	23 949 860	04 MOIS
02	ETS DJAMILA CONCEPT	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO-DINGA ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	16 771 400	19 999 895	05 MOIS
03	ETS TS CONSTRUCTION ENTREPRISE	TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE HAMOA DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	25 157 160	29 999 913	04 MOIS
04	ETS SALIOU	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DE LA JEUNESSE DE MAYO-DARLE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	50 314 156	59 999 631	04 MOIS
05	ETS ZAKARI YAOU	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNITE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MAYO-DARLE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	41 907 757	49 975 000	04 MOIS
06	ETS KL	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE MAYO DARLE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO. REGION DE L'ADAMAOUA	29 350 105	35 000 000	04 MOIS

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

MAYO-DARLE le 10 Mars 2023

Le MAIRE

MOHAMMED ISSA

COMMUNE D'ENDOM

COMMUNIQUE N° 07 /C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2023 DU 12 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 007 /AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 27 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02) LOTS LOT 2 : RÉHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE ZOULOU

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante communique :

Le soumissionnaire **ETS BENSION** BP 11740 Yaoundé est déclaré attributaire de la Lettre-Commande du **Lot 2 - Réhabilitation de l'Ecole Publique de ZOULOU**, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 du 27 mars 2023, relatif **aux travaux de réhabilitation de certaines Ecoles Publiques dans la Commune d'Endom en deux (02) lots**,

Le montant de l'offre est de **19.253.452 FCFA TTC** (Dix-neuf millions deux cent cinquante-trois mille quatre cent cinquante-deux francs Toutes Taxes Comprises).

Le délai d'exécution est de trois (03) mois maximum, à compter de la date notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Le soumissionnaire ci-dessus déclaré attributaire est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Cabinet du Maire), dès diffusion du présent communiqué pour l'élaboration et la souscription de la Lettre-Commande afférente, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.
/-

ENDOM le 12 Mai 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 003 /C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 3 : RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LA LOCALITÉ DE NKOLMEYANG II). FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
Unique	GROUPE DJ CERAMICA	13 628 000	16 251 390	75%	03 mois	1^{er}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

GROUPE DJ CERAMICA SANITARIO BP : 4496 YAOUNDE TEL : 222 21 22 66

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 15 Mai 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

**DECISION MUNICIPALE NO 004/DM/CKY/CAB/2023 DU 05 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION
DUMARCHE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONALN°001/AONO/RCE/DMI/CDPM-MI/CKY-2023 DU 28 MARS 2023 OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)
SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA,
DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances, de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 00000192/LC/MINFI du 06 janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°001/AONO/RCE/DMI/CDPM-MI/CKY-2023 du 28 mars 2023 pour la réalisation des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Bayomen dans la Commune de Kon-Yambetta, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Vu la proposition d'attribution du marché du 02 juin 2023 de la CDPM/MI;

Vu les disponibilités budgétaires et les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire du Marché susmentionné :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAIS
ETS PRIS NESS BP : _____ Tél : 675 49 81 88	16 999 999	14 255 764	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 002/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 2 : EXTENSION ÉLECTRIQUE DE LA LOCALITÉ D'OLALA). FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
Unique	SOCIETE MOTAICAM	20 963 848	24 938 939	80,76%	03 mois	1 ^{er}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

SOCIETE MOTAICAM BP : 11558 YAOUNDE; TEL :656 17 26 35

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 15 Mai 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE MESSONDO

PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°_04/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 16 MARS 2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE MESSONDO ET AU REVETEMENT DU SOL DU CENTRE SOCIAL DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo communique :

Les résultats de d'attribution de l'Appel d'offres National Ouvert N°_04/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 16 MARS 2023 se présentent comme suit

DAO n°04	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Lot 1	ETS PA'AMAN & COMPANY B.P :2951 Yaoundé. Tél : 699 92 54 14	19 998 046	03 Mois
Lot 2	INFRUCTUEUX	Défaut de soumissionnaires	

Lesdits attributaires sont par conséquent invités à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Mairie de MESSONDO pour l'établissement des marchés correspondants.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

MESSONDO le 2 Mai 2023

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE D'AYOS

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE ET D'UN BLOC DE DEUX LATRINES À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE METO'O DANS LA COMMUNE D'AYOS.
FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National N°19/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 10 avril 2023, en procédure d'urgence, la Commune d'Ayos, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONS		
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire
Lot unique	Construction d'un logement d'astreinte et d'un bloc de deux latrines à l'école primaire de Meto'o	ETS LA Tel : 60 80 00 00

Commande.

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès maintenant.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 2 Juin 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N°00077 /CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CRTV/CIPM/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE PRODUCTION POUR L'INSTITUT DE FORMATION ET DE CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL (IFCPA), EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CRTV/CIPM/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE PRODUCTION POUR L'INSTITUT DE FORMATION ET DE CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL (IFCPA), EXERCICE 2023, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT **PREVUE LE 11 JUIN 2023 EST REPORTEE AU 13 JUIN 2023.**

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 2 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE MENGUEME

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-MENGUEME/SG/SPM/CIPM/2023 DU 21 AVRIL 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°02003-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 19 AVRIL 2023 EN PROCEDURE 109(D) POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) PHASE 2 DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :**

Par décision N°001/D/C-MGME/SG/2023 du 02 Juin 2023, le résultat portant publication de la AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-MENGUEME/SG/SPM/CIPM/2023 DU 21 AVRIL 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°02003-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg DU 19 AVRIL 2023 EN PROCEDURE 109(d) POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) PHASE 2 DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE qui se présente ainsi qu'il suit :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MENGUEME PHASE 2.	ALTERNATIVE CONSULT CAMEROUN S.A BP: 13 752 Yaoundé Tel: 699 68 27 09	19 994 826	03 Mois	Adjudicataire Note obtenue 11/11 soit 100% des critères de qualification.

L'entreprise **ALTERNATIVE CONSULT CAMEROUN S.A BP: 13 752 Yaoundé Tel: 699 68 27 09** est retenue pour l'exécution des travaux d'achèvement du Centre Médical d'Arrondissement (CMA) phase 2 dans la Commune de MENGUEME pour un montant toutes taxes comprises de **dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent vingt-six (19 994 826 francs CFA pour un délai d'exécution de trois (03) mois.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés de la Commune de Mengueme, pour l'établissement de sa lettre commande.

MENGUEME le 2 Juin 2023

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 006/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/CNKAF/CIPM/2023DU 03 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
Unique	ETS MIRONAES	5 031 447	6 000 000	16/16	30 jours	1 ^{er}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ETS MIRONAES; BP 4391 YAOUNDE TEL: 6 94 74 69 15

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 15 Mai 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 007/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°002/DC/CNKAF/CIPM/2023DU 03 AVRIL 2023 POUR L'APPUI AUX MICROS PROJETS GÉNÉRATEURS DE REVENUS ET D'EMPLOIS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINPEMEEESA 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DC y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
Unique	ETS SYRUS PLAZZA	4 192 872	5 000 000	13/16	30 jours	1 ^{er}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DC, l'entreprise suivante :

ETS SYRUS PLAZZA; BP 000 YAOUNDE TEL: 6 96 92 74 93

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 15 Mai 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°019/C/FEICOM/DG DU 1ER JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESEN PROCÉDURE D'URGENCE
N°009/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023POUR LA FOURNITURE DES ENCRÉS AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par décision N° 019 /D/FEICOM/DG du **1^{er} juin 2023** La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative au Dossier d'Appel d'Offres sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS KAMI & FILS, BP : 2939 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 674 56 46 46	QUARANTE-NEUF MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-NEUF MILLE HUIT CENT QUATRE (49 969 804) FRANCS CFA TTC	VINGT ET UN (21) JOURS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°04977/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/AH DU 31/05/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX LES LOTS 2 3 ET 4 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL CUPER N°032/23/AONO/SDCC/CIPM DU 08/03/2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PNEUMATIQUE POUR CAMIONS - ENGINES ET VEHICULES LEGERS A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE:

Par décision N° 04977/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/AH du 31/05/2023 les lots 2,3 et 4 de l'appel d'offres national ouvert N°032/23/AONO/SDCC/CIPM du 08/03/2023 sont déclarés infructueux ,conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour offres reçues non conformes au dossier de consultation.

GAROUA le 31 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE GARI GOMBO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0009/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE DE GARI-GOMBO (15 KM).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE Maire de la Commune de Gari-Gombo, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de réhabilitation de la voirie de Gari-Gombo (15km).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

v Les installations (Installation de chantier, Amenée et repli du matériel Etc...)

v Les terrassements-chaussées (Abattage d'arbre, remblai provenant d'emprunt, mise en forme de la plateforme y compris fossé et éxut, reprofilage-compactage y compris fossés et éxut. Couche de roulement et grave latéritique, etc...) toutes sujétions comprises.

v Ouvrages, assainissement, drainage (Caniveau en béton armé de 50x50 ép.15 cm, Dalettes en béton armé de 70x40 ép. 15 cm, puisard en maçonnerie pour caniveau).

3. Cout Prévisionnel

Montant 50 000 000 (Cinquante Millions de francs CFA)

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire Camerounais.

6. Financement

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Acquisition du Dossier

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Gari-Gombo, au plus tard le 16 Juin 2023 à 11 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de ladite Commune avec la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0009/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE DE GARI-GOMBO (15km)**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Remises des offres

Le délai maximum d'exécution est de Trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

6- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

7-REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Gari-Gombo, au plus tard le 16 Juin 2023 à 11 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de ladite Commune avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°0009/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE

DE GARI-GOMBO (15km)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de Trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant 2% du montant prévisionnel par lot soit : UN MILLION (1 000 000) DE FRANCS CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit : UN MILLION DE FRANCS (1 000 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des finances.

La caution devra rester valable **Cent vingt (120) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo le 16 Juin 2023 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

10- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

A. Critères éliminatoires :

1) Offre ou Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission,

2) Offre ou Dossier technique

- Absence ou omission d'une pièce administrative
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

3) Offre Financière

- Offre incomplète ou non conforme.
- Offre financière incomplète ou non conforme
- Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) la capacité financière ; Oui/Non

2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non

3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non

4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Tout Soumissionnaire ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de Cent vingt (120) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo aux numéros de Téléphone : 696259246/674323838

GARI-GOMBO le 16 Mai 2023

Le MAIRE

SIMOMORI II DE BINGUE Hervé

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION D'ATTRIBUTION N°019/D/FEICOM/DG DU 1ER JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DES
ENCRES AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**, Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics,

Vu le Dossier d'Appel d'Offres en procédure d'urgence N°009/AONO/FEICOM/CIPM/2023 du 13 avril 2023 pour la fourniture des encres au FEICOM.

DECIDE:

Article 1er : La Société **ETS KAMI & FILS, BP : 2939 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 674 56 46 46** est déclarée adjudicataire du Dossier d'Appel d'Offres en procédure d'urgence N°009/AONO/FEICOM/CIPM/2023 du 13 avril 2023 pour la fourniture des encres au FEICOM, pour un montant de **quarante-neuf millions neuf cent soixante neuf mille huit cent quatre (49 969 804) francs CFA TTC** et pour un délai de livraison de **vingt et un (21) jours**, à compter de la date de notification de la Lettre-Commande.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2023 DU 05 JUIN 2023 RELATIF AU NETTOYAGE ET À LA CONCIERGERIE DES SALLES COMMUNES À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé lance un avis de consultation pour **le nettoyage et la conciergerie des salles communes à l'ENSTP de Yaoundé**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les termes de référence (TDR) annexés au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 20.000.000 (vingt millions) Francs CFA

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, ayant des compétences dans le domaine de la prestation.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget Autonome de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Directeur de l'ENSTP de Yaoundé BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **03 juillet 2023 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

« **Avis de consultation N°002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2023 du 05 Juin 2023 pour le nettoyage et à la conciergerie des salles communes à l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics-Yaoundé.**

Financement Budget Autonome de l'ENSTP-Yaoundé, Exercice 2023.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** ; à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 400 000(Quatre cent mille) de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces de cette demande de cotation, valable pendant 30(trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et demande de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **03 juillet 2023 à 13 heures** précises dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission,
- b) Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- c) Dossier technique incomplet ;
- d) Dossier financier incomplet ;
- e) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- g) Absence de la description des prestations à exécuter ;
- h) Absence de preuve d'avoir exécuté au moins un contrat similaire les trois (03) dernières années ;
- i) Absence de preuve d'avoir le matériel essentiel de nettoyage ;
- j) Figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

Numéro vert de la CONAC

En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel : 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le *DIRECTEUR*

NKENG GEORGE ELAMBO

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 004/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE LA LOCALITÉ DE MEYO - EBOLDZON DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : MINEE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'appel d'offres national ouvert n° n°002/AONO/CNKAF/CIPM/2023 du 28 mars 2023 pour l'exécution des travaux d'extension du réseau électrique de la localité de MEYO – EBOLDZON dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 10 mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/CNKAF/CIPM/2023 du 28 mars 2023 pour l'exécution des travaux d'extension du réseau électrique de la localité de MEYO – EBOLDZON dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

Le MAIRE

GRUPE DJ CERAMICA SANITARIO BP : 4496 YAOUNDE TEL : 222 21 22 66 ONDIGUI OWONA Jean francois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE MOUANKO

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/ADC/C-MOUANKO/CIPM/2023 DU 05/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTE LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, le Maire de la commune de MOUANKO lance, une demande de cotation pour la fourniture des équipements de lutte contre l'insalubrité dans la Commune de MOUANKO, Département De la Sanaga maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les devis descriptifs joints dans ce dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

LOTS	DESIGNATION	MONTANT (FCFA)
LOT 1	EQUIPEMENTS DE LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE DANS MOUANKO	10 000 000

4. Allotissement

Les prestations, objet de la présente consultation sont en un lot unique, pour le montant prévisionnel de : 10.000.000f

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais non exclues à la commande publique disposant de capacités techniques et financières pour la fourniture des équipements similaires.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2023 de la République du Cameroun.

7. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de MOUANKO.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de MOUANKO dès publication du présent Avis contre présentation de l'original d'une quittance correspondant au versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA à la Recette Municipale de MOUANKO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de MOUANKO sous pli fermé au plus tard le **04/07/ 2022 à 11 Heures**, heures locales et devra porter la mention :

N°001/ADC/C-MOUANKO/CIPM/2023 DU 05/06/ 2023

POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à quarante-cinq (45) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de demande de cotation.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **04/07/2023** à 13 heures précises dans la salle de réunion de la Mairie de MOUANKO, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

14. Critères d'évaluation

Critère éliminatoire

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires
- Dossier administratif incomplet
- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- Note d'évaluation inférieure à 7/10
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- La non-exécution d'un marché antérieur
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis après 48H

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant **réalisable** (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier de cotation et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Maires de la commune de MOUANKO.

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

MOUANKO le 5 Juin 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 000019/
AC/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 30 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE TSINGA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU
CENTRE. FINANCEMENT : FONDS D'EQUIPEMENT DE LA DGTCFM – MINFI EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire, Maître d'Ouvrage Délégué, lance un Avis de Consultation pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la Perception de TSINGA, dans le Département du Mfoundi, Région du Centre, en procédure d'urgence et en lot unique.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Charpente – couverture - étanchéité ;
- Lot 300 : Plomberie sanitaire ;
- Lot 400 : Electricité ;
- Lot 500 : Menuiseries bois et métalliques ;
- Lot 700 : Assainissement;
- Lot 800 : Maçonnerie et revêtement ;
- Lot 900 : Peinture.

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux Entreprises spécialisées de droit Camerounais dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

4. Financement

Les travaux objet du présent Avis de Consultation sont financés par le Fonds d'Equipelement de la DGTCFM – MINFI exercice 2023 et le coût prévisionnel est de vingt millions huit cent quatre-vingt-huit mille sept cent quatre-vingt-quatre (20, 888,784) FCFA, TTC.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux jours et heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Pôle des Marchés, porte 421 bâtiment "A" MINFI dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de trente-cinq mille (35, 000) Francs CFA représentant les frais d'achat du Dossier de Consultation.

6. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont (1) un original et six (06) copies marqués comme telles devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Pôle des Marchés, porte 421 bâtiment "A" MINFI, au plus tard le 06 juillet 2023 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION

N° 000019/DC/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 30 MAI 2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE TSINGA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Avis de Consultation est de quatre-vingt-dix (90) jours. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, une compagnie d'assurance ou un organisme financier agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DC, d'un montant de quatre cent dix mille (410 000) FCFA valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Pour les diplômes et factures, ils doivent être certifiés par les autorités administratives (Préfet, sous-Préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque, une compagnie d'assurance ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et ne respectant pas le modèle prescrit dans le DC.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres se fera dans la salle de réunion de la Direction des Affaires Générales, porte 215 bâtiment "B" MINFI, le 06 juillet 2023 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Fonds d'Équipement de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

- a) Fausses déclarations ou falsification des pièces ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé pour compléter ou rendre conforme la pièce absente ou non conforme, en dehors de la caution de soumission ;
- c) Note technique inférieure à un pourcentage de 'oui' de 80% sur l'évaluation des critères essentiels ;
- d) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- e) Absence de la caution de soumission ;
- f) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon du chantier au cours des trois dernières années signées par le soumissionnaire ;
- g) Absence d'Attestation de visite de site ;
- h) Offre financière incomplète ;
- i) Absence d'une attestation de capacité financière d'au moins 12 000 000 (douze millions) F CFA.

1.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- I. Présentation de l'offre 01 oui
- II. Personnel 08 oui
- III. Références 02 oui
- IV. Moyens matériels 02oui
- V. Méthodologie 05 oui
- TOTAL 18 oui

12- ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le Marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPC des Sous-Détails des Prix Unitaires, du Bordereau des Prix Unitaires et du Devis Estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Pôle des Marchés, porte 421 bâtiment "A" MINFI dès publications du présent avis.

YAOUNDE le 30 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOH TANGONGHO SYLVESTER

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

DECISION MUNICIPALE N °109DM/CUED/SGT DAFE PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 11/AONO/CIPM/CUED/2023 DU 20 MARS 2023, POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE CHARGEUSE SUR PNEUS A LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE D'EDEA Chevalier de l'Ordre du Mérite Camerounais

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°2008/018 du 17 janvier 2008 portant création de la Communauté Urbaine d'Edea ;

Vu le décret n°2018/336 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°000161/A/MINDDVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la ville d'Edea à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 à la Communauté Urbaine d'Edea ;

Vu le procès verbal de la session du 23/03/2023 de la CIPM auprès de la CUED validant le Dossier d'Appel d'Offres ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°

11/AONO/CIPM/CUED/2023 du 20 mars 2023, pour l'acquisition d'une pelle chargeuse sur pneus à la Communauté Urbaine d'Edea ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le rapport d'évaluation des offres administratives, techniques et financières et la proposition d'attribution du marché de la SCAO le 16/05/2023 ;

Vu le procès-verbal de la session du 16/05/2023 de la CIPM de la CUED reexaminant le rapport d'analyse des offres,

DECIDE :

Article 1er : La société TER D'ARIQUE B.P: Tel: 694 711 892, est déclarée adjudicataire du marché objet du dossier d'appel d'offres n° 11/AONO/CIPM/CUED/2023 du 20 mars 2023 susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit:

- **Nature du Marché :** L'acquisition d'une pelle chargeuse sur pneus à la Communauté Urbaine d'Edea.
- **Montant du Marché :** L'offre financière étant supérieure de 16 039 500 par rapport à l'enveloppe de 89 960 500 FCFA allouée au projet, le Maître d'Ouvrage engagera des négociations avec l'Adjudicataire avant toute contractualisation.
- **Délai d'exécution :** UN (01) MOIS CALENDRAIRE.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin

EDEA le 24 Mai 2023

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 002/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 2 : EXTENSION ÉLECTRIQUE DE LA LOCALITÉ D'OLALA). FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des

Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 du 28 mars 2023 pour l'exécution des travaux d'extension et de renforcement du réseau électrique dans certaines localités dans la Commune de Nkolafamba ;

dans la Commune de Nkolafamba ;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 10 mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'appel d'offres national ouvert n°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 du 28 mars 2023 pour l'exécution des travaux d'extension et de renforcement du réseau électrique dans certaines localités dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (**lot 2 : Extension électrique de la localité d'OLALA**), et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

Le MAIRE

SOCIETE MOTAICAM BP : 11558 YAOUNDE; TEL :656 17 26 35

ONDIGUI OWONA Jean francois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE GARI GOMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0008/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE KOUNDENG – GARI-GOMBO (7 KM).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE Maire de la Commune de Gari-Gombo, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'ouverture de la piste agricole KOUNDENG – GARI-GOMBO (7km).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

v Les installations

ü Installation de chantier,

ü Amenée et repli du matériel Etc...)

v Travaux mécanisés faisant appel à la haute intensité d'équipement (HIEQ)

ü Reprofilage simple

ü Mise en forme

ü Couche de roulement etc...) toutes sujétions comprises.

v Travaux d'assainissement et de drainage

ü Pose des buses métalliques

ü Construction des caniveaux et delettes en BA etc.

3. Cout Prévisionnel

Montant 36 000 000 (Trente-six Millions de francs CFA)

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun (MINADER) Exercice 2023**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Gari-Gombo, au plus tard le 16 Juin 2023 à 11 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de ladite Commune avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°0008/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE KOUNDENG - GARI-GOMBO (7km)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de Trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant 2% du montant prévisionnel par lot soit : SEPT CENT VINGT MILLE FRANCS (720 000) CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit : SEPT CENT VINGT MILLE (720 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des finances.

La caution devra rester valable **Cent vingt (120) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo le 16 JUIN 2023 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

10- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

A. Critères éliminatoires :

1) Offre ou Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission,
- 2) **Offre ou Dossier technique** Absence de l'originalité d'une pièce administrative

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) **Offre Financière** Offre financière incomplète ou non conforme.

- Offre financière incomplète ou non conforme

B. Critères essentiels

Le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) la capacité financière ; Oui/Non

2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non

3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non

4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Tout Soumissionnaire ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée.

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de Cent vingt (120) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo aux numéros de Téléphone : 696259246/674323838

GARI-GOMBO le 16 Mai 2023

Le MAIRE

SIMOMORI II DE BINGUE Hervé

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°
006/AOIO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/CCCMSP/2023 DU 02/06/2023 POUR LA COLLECTE, LE
TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES,
PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET
L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE DE BERTOUA,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'objectif de propreté intégrale de la ville de Bertoua , au titre des exercices 2023 à 2027, le Maire de la ville de Bertoua , Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de sa Communauté Urbaine, un Appel d'Offres International Ouvert pour la collecte, le transport des ordures ménagères, le balayage et le nettoyage des rues, places publiques, gares routières et marchés, l'exploitation du centre de traitement des déchets de la ville de Bertoua , département du Lom et Djerem, région de l'Est.

2. Consistance des prestations

L'objectif principal des prestations est le ramassage des ordures ménagères et des déchets solides urbains dans la ville de Bertoua pour la propreté intégrale de la ville.

Les prestations consistent en :

- la mise en place des bacs à ordures dans des zones appropriées et leur vidage ;
- la pose de corbeilles à papier dans les squares et jardins publics ainsi que leur vidage ;
- la collecte des ordures ménagères ;
- le transport des ordures ménagères et autres déchets à la décharge ;
- le balayage et nettoyage des rues, places publiques, gares routières et marchés ;
- l'exploitation du Centre de Traitement des Déchets emménagés ;
- toutes autres sujétions nécessaires à un bon niveau de propreté de la ville.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

9 159 145 963 FCFA TTC (Neuf milliards cent cinquante-neuf millions cent quarante-cinq mille neuf cent soixante-trois francs) pour 5 ans (2023 à 2027)



- 85% Etat du Cameroun ;

- 15% Budget de la CUB.

Années	Quantités (tonnes)	Coût projeté HT en FCFA	TTC en FCFA
2023	49 916	681 411 765	812 583 530
2024	51 160	1 616 394 360	1 927 550 274
2025	57 069	1 768 554 956	2 109 001 785
2026	57 069	1 768 554 956	2 109 001 785
2027	60 002	1 845 709 509	2 201 008 58

4. Allotissement

Les prestations ainsi définies ne sont pas constituées en lots.

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit Camerounais ou étranger, exerçant autant que possible dans le secteur de la gestion des ordures ménagères.

6. Financement

Les prestations du présent appel d'offres sont financées par le budget de l'Etat du Cameroun et de la Communauté Urbaine de Bertoua au titre des Exercices 2023 à 2027.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté auprès du Chef Service de la Structure Interne de Gestion Administratives des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de BERTOUA Tél : 6 95 31 53 70, dès publication du présent avis par voie de publication au JDM (journal des marchés publics) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Communauté.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au SIGAMP de la Communauté Urbaine de BERTOUA Tél : 6 95 31 53 70 ; email : daniellefoto9@gmail.com, dès publication du présent avis par voie de publication au JDM (journal des marchés publics) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Communauté, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale :

N°	Intitulé du projet	MONTANT
1	LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE DE BERTOUA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST	900 000 F CFA

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées conformes, devra parvenir contre récépissé au Service interne de gestion administratives des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de BERTOUA Tél : 6 95 31 53 70 au plus tard le 13/07/2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

N° /AOIO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/CCCMSP/2023 DU 02/06/2023

POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE DE BERTOUA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST
FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT DU CAMEROUN ET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA, EXERCICES 2023 à 2027

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD ou d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution du présent marché est de : 5 ans, à partir de la date de notification de l'Ordre de service de commencement de la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par les compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 1 du DAO, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres d'un montant : **183 182 919 (cent quatre-vingt-trois millions cent quatre-vingt-deux mille neuf cent dix-neuf) Francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Prendre en compte l'habilitation de certaines compagnies d'assurance pour la délivrance des cautions : Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives, une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 13/07/2023 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine au bâtiment de la Recette Municipale de la Communauté.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour :

1-Absence de la caution de soumission ;

2-Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le échéant ;

3-Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse déclaration(s).

b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après

4-Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de marché au cours des trois dernières années ;

5-Présence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;

6-N'avoir pas obtenu au moins un total de 21 critères sur l'ensemble des 29 critères essentiels.

c) Offre financière incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :

7-une soumission timbrée, datée et signée ;

8-un bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli manière lisible, paraphé à toutes les pages, signé et cacheté à la dernière page ;

9-le devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté ;

10-le sous détail des prix quantifiés paraphé à toutes les pages ;

11-omission d'un prix unitaire quantifiés dans l'offre financière.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent impérativement être produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justificatifs Administratifs doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

14.2 CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 29 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation 03 critères
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires 03 critères
- Méthodologie proposée et son adéquation avec les termes de référence 05 critères
- Qualification et compétence du personnel clé 05 critères
- Chiffre d'affaires et Solvabilité financière 03 points
- Matériel 10 critères

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins un total de 21 critères sur l'ensemble des 29 critères essentiels à l'évaluation

technique seront mis à l'analyse de l'offre financière.

La note de l'offre financière sera calculée de la façon suivante :

Note financière=100 X Montant de la proposition dont le prix est le plus bas Montant de l'offre considérée

La note finale sera calculée de la façon suivante :

Note finale=70%note technique + 30%note financière

NB : l'évaluation des critères essentiels et sous-critères est binaire, avec des seuils de validation y attachés. Et pour tenir compte de l'importance relative des différents critères ou sous critères, une pondération est effectuée en cas d'évaluation positive (ou négative (non)).

En cas de sélection qualité coût, le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme à l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Le Prestataire sera choisi par la méthode sélection coût-qualité conformément aux méthodes de sélection décrites dans le présent D.A.O.

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CUB et à l'avis de la Commission Centrale de Passation des Marchés, le Marché des prestations sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service interne de gestion administratives des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de BERTOUA Tél : 6 95 31 53 70 ; email : daniellefosto9@gmail.com.

BERTOUA le 2 Juin 2023

Le Maître

DIMBELE SODEA Jean M

COMMUNE DE GARI GOMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNITE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE GARI-GOMBO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE Maire de la Commune de Gari-Gombo, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Bloc Maternité au Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de Gari-Gombo.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

v L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages ;

v Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises ;

v Le second œuvre (électricité et éclairage, peintures) toutes sujétions comprises.

v Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

3. Cout Prévisionnel

Montant 20 000 000 (Vingt Millions de francs CFA)

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun (MINSANTE) Exercice 2023**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Gari-Gombo, au plus tard le 15 Juin 2023 à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de ladite Commune avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°0001/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNITE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE GARI-GOMBO

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de Trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant 2% du montant prévisionnel par lot soit QUATRE CENT MILLE (400 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit QUATRE CENT MILLE (400 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des finances.

La caution devra rester valable **Cent vingt (120) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo le 15 JUIN 2023 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

1) Offre ou Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission,

2) Offre ou Dossier technique :

- Absence ou non conformité d'une pièce administrative
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

3) Offre Financière :

- Offre financière incomplète ou non conforme
- Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) la capacité financière ; Oui/Non

2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non

3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non

4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Tout Soumissionnaire ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de Cent vingt (120) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo aux numéros de Téléphone : 696259246/674323838

GARI-GOMBO le 15 Mai 2023

Le MAIRE

SIMOMORI II DE BINGUE Hervé

COMMUNE DE GARI GOMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0002/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE KONGO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Gari-Gombo, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Bloc de deux logements d'astreintes à l'école publique primaire de KONGO.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

v L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages ;

v Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises ;

v Le second œuvre (électricité et éclairage, peintures) toutes sujétions comprises.

v Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

3. Cout Prévisionnel

Montant 20 000 000 (Vingt Millions Cinq Cent mille francs CFA)

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun (MINEDUB) Exercice 2023**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Gari-Gombo, au plus tard le 15 Juin 2023 à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de ladite Commune avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°0002/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023

***POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS
D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANTS***

A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE KONGO

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de Trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant 2% du montant prévisionnel par lot soit QUATRE CENT MILLE (400 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit QUATRE CENT MILLE (400 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des finances.

La caution devra rester valable **Cent vingt (120) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo le 15 Juin 2023 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

10- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

A. Critères éliminatoires :

1) Offre ou Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission,
- 2) Offre ou Dossier technique incomplet d'une pièce administrative

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Offre financière incomplète ou non conforme.

- Offre financière incomplète ou non conforme

B. Critères essentiels

Le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) la capacité financière ; Oui/Non

2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non

3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non

4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Tout Soumissionnaire ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée

11. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

12-CAUTION DE SOUMISSION

13. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo aux numéros de Téléphone : 696259246/674323838

GARI-GOMBO le 15 Mai 2023

Le MAIRE

SIMOMORI II DE BINGUE Hervé

COMMUNE DE GARI GOMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE GARI-GOMBO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE Maire de la Commune de Gari-Gombo, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction du Poste Agricole de Gari-Gombo.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

v L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages

v Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises ;

v Le second œuvre (électricité et éclairage, peintures) toutes sujétions comprises.

v Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

3. Cout Prévisionnel

Montant 23 500 000 (Vingt Trois Millions Cinq Cent mille francs CFA)

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun (MINADER) Exercice 2023**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Gari-Gombo, au plus tard le 15 JUIN 2023 à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de ladite Commune avec la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE
GARI-GOMBO**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de Trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant 2% du montant prévisionnel par lot soit QUATRE CENT SOIXANTE DIX MILLE (470 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit QUATRE CENT SOIXANTE DIX MILLE (470 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des finances.

La caution devra rester valable **Cent vingt (120) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo le 15 JUIN 2023 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

10- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

A. Critères éliminatoires :

1) Offre ou Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission,
- 2) ~~Offre ou Dossier technique~~ Absence de l'annexe d'une pièce administrative

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) ~~Offre Financière~~ Offre financière incomplète ou non conforme.

- Offre financière incomplète ou non conforme

B. Critères essentiels

Le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) la capacité financière ; Oui/Non

2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non

3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non

4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Tout Soumissionnaire ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée.

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo aux numéros de Téléphone : 696259246/674323838

GARI-GOMBO le 15 Mai 2023

Le MAIRE

SIMOMORI II DE BINGUE Hervé

COMMUNE DE GARI GOMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DANS LA LOCALITÉ.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE Maire de la Commune de Gari-Gombo, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un hangar de marché dans la localité de GRIBI dans la Commune de Gari-Gombo.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

v L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages

v Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises ;

v Le second œuvre (électricité et éclairage, peintures) toutes sujétions comprises.

v Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

3. Cout Prévisionnel

Montant : 25 000 000 (Vingt Cinq millions) de francs CFA TTC

4. Allotissement

Sans Objet

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun (MINCOMMERCE) Exercice 2023**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au secrétariat général de la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 674 32 38 38, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Gari-Gombo, au plus tard le 16 Juin 2023 à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de ladite Commune avec la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2023 DU 16 MAI
2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHE DANS LA
LOCALITE DE GRIBI A LA COMMUNE DE GARI-GOMBO**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de Trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant 2% du montant prévisionnel par lot soit CINQ CENT MILLE (500 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit QUATRE CENT MILLE (400 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des finances.

La caution devra rester valable **Cent vingt (120) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo le 16 Juin à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dument mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

10- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

A. Critères éliminatoires :

1) Offre ou Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission,
- 2) **Offre ou Dossier technique** Absence de soumission d'une pièce administrative

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) **Offre Financière** Offre financière incomplète ou non conforme.

- Offre financière incomplète ou non conforme

B. Critères essentiels

Le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) la capacité financière ; Oui/Non

2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non

3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non

4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Tout Soumissionnaire ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée.

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo aux numéros de Téléphone : 696259246/674323838.

GARI-GOMBO le 16 Mai 2023

Le MAIRE

SIMOMORI II DE BINGUE Hervé

CAMEROON POSTAL SERVICES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000009/AONCAMPOST/CIPM/2023 DU 02 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DE
TROIS (03) VEHICULES DE SOUVERAINETE POUR LE PCA, DG ET DGA DE LA
CAMEROONPOSTAL SERVICES (CAMPOST) FINANCEMENT : BUDGET CAMPOST,
EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
245120000000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement du dispositif de la logistique, le Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition de trois (03) véhicules de souveraineté pour le PCA, DG et DGA.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent : la fourniture et la livraison de **trois (03) véhicules de souveraineté pour le PCA, DG et DGA de type SUV 4X4 respectivement d'au moins 09 CV.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel en TTC, à l'issue des études préalables, est de **deux cent quarante millions (240 000 000) de FCFA.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué en un seul lot.

5. Financement

L'acquisition de ces véhicules sera financée dans le cadre du BUDGET CAMPOST, Exercice 2023, imputation budgétaire : 245120000000 « Fourniture de trois (03) véhicules de souveraineté ».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés, sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, 94 Boulevard du 20 Mai, porte 317 (**Tél : 222507263**) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés, sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, 94 Boulevard du 20 mai, porte 317 (**Tél : 222507263**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA**, à la banque BICEC compte n° **335 988** au profit du compte intitulé «**compte spécial CAS-ARMP**» ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé, Limbe, Dschang, Garoua, Douala-Bonanjo, Ebolowa, Bamenda, Maroua, Buea, Bafoussam, Ngaoundéré, Bertoua.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés, sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, 94 Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél : **222507263**), au plus tard le **19 juin 2023 à 13 heures, heure locale**.

Les offres seront présentées en un (01) volume unique, suivant le système de trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

Enveloppe A : Dossier Administratif ;

Enveloppe B : Offre Technique ;

Enveloppe C : Offre Financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième portant impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00009/AONO/CAMPOST/0

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison à la Direction Générale de la CAMPOST, 94 Boulevard du 20 Mai YAOUNDE, de trois (03) véhicules de souveraineté pour le PCA, DG et DGA, objet du présent Appel d'Offres, est de quatre-vingt-dix (90) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son dossier administratif, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO **d'un montant égal à quatre millions huit cent mille (4 800 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours, au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu le **19 juin 2023 à 14 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) dans la salle de réunion de ladite Commission, sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, 94 Boulevard du 20 mai, 4^{ème} étage, porte 414. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité persistante d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- Fausse déclaration, substitution ou pièce falsifiée ;
- Non production d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières

années ;

- Absence de prospectus original accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- Absence du Certificat d'homologation ou PV de validation du prototype délivré par le MINTRANSPORT ;
- Non-respect de 80 % des caractéristiques techniques ;
- Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures suivantes :

● Type de véhicule	● SUV 4X4
● Puissance fiscale	● ? 09 cv
● Source d'énergie	● Diesel
● Empattement (mm)	● ? 2790
● Garde au sol (mm)	● ? 215

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références justifiées dans le domaine (preuve d'avoir déjà exécuté au cours de trois dernières années un marché d'un montant supérieur ou égal à cent millions (100 000 000) de francs CFA [produire copies première et dernière pages des marchés signés + PV de réception, ou contrats + factures]) ;
- le délai de livraison (planning de livraison détaillé ressortant les différentes étapes du processus de livraison et indiquant le délai de chacune des étapes, ainsi que le délai global proposé) ;
- Service après-vente ;
- l'autorisation du fabricant ;
- la période de garantie des véhicules d'un (01) an au moins ;
- la conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;
- le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé page par page et signé à la dernière page avec le nom du signataire (**signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »**) ;
- les Spécifications Techniques (ST) paraphées page par page, signées et cachetées à la dernière page avec le nom du signataire (**signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »**).

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toute offre à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision. Dans ce cas, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du Marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés, sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél : 222507263), E-mail : edward.eta@campost.cm.

YAOUNDE le 2 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KALDADAK PIERRE

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023/ DU 02/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE EN HTA (DISTANCE 800M) ET BT (DISTANCE 600M) POUR ALIMENTATION OPTIMALE DU VILLAGE MBOG DOUM A NKOLBISSON, AU POINT DIT "GRABICHETTE", AVEC POSE D'UN TRANSFORMATEUR DE 160KVA, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2023 MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ: PREFET DU DÉPARTEMENT DU MFOUNDI

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice **2023**, le Préfet du Département du Mfoundi, Maître d'Ouvrage Délégué lance, un **Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence**, en vue de l'exécution des travaux **d'Extension du réseau électrique en HTA (distance 800m) et BT (distance 600m) pour alimentation optimale du village MBOG DOUM à Nkolbisson, au point dit "GRABICHETTE"** dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

1. *construction d'une ligne MT triphasé en Almélec 3 x 54 mm² ;*
2. *Pose transformateur MT triphasé H61 160KVA-15KV avec équipement associé ;*
3. *construction d'une ligne BT triphasé en câble préassemblé 3x70+NP+2EP ;*
4. *Fourniture et pose d'un IACM 36 KV ;*
5. *pose de six (06) branchements témoins + Abonnements ENEO;*
6. *les prestations diverses.*

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération préalable à l'issu des études est de **quarante-cinq millions (45.000.000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINEE**, Exercice 2023 sur imputation 57 32 137 01 451135' 523415 811.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la porte 107 dans les services de la Préfecture de Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la porte 107 dans les services de la Préfecture de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement à payable à la recette de Yaoundé, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P, Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (**07**) **exemplaires** dont un (**01**) **original** et six (**06**) **copies** marquées comme tels devront parvenir à la Préfecture du département du Mfoundi, Commission Départementale de Passation des marchés, présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis fermés et scellés (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets fermés et scellés, soit un pour l'original et un pour les copies. Le pli extérieur doit porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012_/AONO/J06/SAEF/CDPM/2023/ DU 02/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE EN HTA (DISTANCE 800m) ET BT (DISTANCE 600m) POUR ALIMENTATION OPTIMALE DU VILLAGE MBOG DOUM A NKOLBISSON, AU POINT DIT "GRABICHETTE", AVEC POSE D'UN TRANSFORMATEUR DE 160KVA, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
DEPOT ET RECEVABILITE DES OFFRES**

Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir à la porte 107 de la Préfecture de Yaoundé au plus tard le **03/07/2023 à 13heures précises**.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est fixé à **six (06) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission est de **900 000 (neuf cent mille)** francs CFA. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, **le 03/07/2023 à partir de 14 heures** précises à la Préfecture de Yaoundé,

En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).

14.1. Critères éliminatoires

Les principaux **critères éliminatoires** sont :

Dossier Administratif incomplet ou non conforme et non régularisé dans les 48h qui suivent l'ouverture;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou présence des pièces falsifiées (*le Maître d'Ouvrage Délégué et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) ;

Omission d'une pièce dans l'offre financière ;

Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;

Non satisfaction d'au moins **75%** des **critères essentiels**.

Absence Attestation de visite de site signé sur l'honneur par l'entreprise avec photos dans l'offre technique

Principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1-Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10.000.000FCFA (**oui/non**) ;

2- Attestation et un rapport descriptif de visite du site des lieux cosignés par l'Ingénieur de la Mairie de Yaoundé V avec photos (**oui/non**) ;

3- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) ;

4- Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant chacun un montant cumulé supérieur ou égal à 50 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (**oui ou non**) ;

5- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;

6-La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) (**oui/non**) ;

7 L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**) ;

14.3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des **75% des critères essentiels** sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'Offre financière aura été évaluée la moins-disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.

ADDITIFS A L'APPEL D'OFFRES

Le maître d'ouvrage délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au PREFET de Yaoundé.

YAOUNDE le 2 Juin 2023

Le MAIRE

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CNPBM/ CIPM/2023 DU
29 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU A LA COMMISSION
NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME
(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
57-54-181-01-02-01-13000052341

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du mobilier de bureau à la CNPBM.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la fourniture du mobilier de bureau à la CNPBM.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel, toutes taxes comprises, de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à quatre-vingt- seize millions (96 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les entreprises installées au Cameroun et justifiant d'une expérience en la matière.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget de la CNPBM, pour l'exercice 2023 sur l'imputation budgétaire: 57-54-181-01-02-01-130000523416

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n° 05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** dans le compte intitulé «**Compte d'Affectation Spéciale**» ouvert dans les Agences BICEC.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliées, rédigées en Français ou en Anglais, établies en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **29/06 /2023 à 13 heures** au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention:

*« Appel d'Offres National Ouvert n° 002 /AONO/CNPBM/CIPM/2023 pour la fourniture du mobilier de bureau à la CNPBM
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des prestations, objet du présent Appel d'Offres, est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **un million neuf-cent-vingt mille (1 920 000) francs CFA** établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CNPBM dans les services annexes de la CNPBM (Immeuble DON BOSCO), le **29/06/2023 à 14 heures** (H). Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment de :

- 1 l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai règlementaire accordé;
- 2 l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3 l'absence de la caution de soumission ;
- 4 fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5 l'absence des fiches techniques accompagnées de prospectus ;
- 6 la non-conformité des spécifications techniques majeures des fournitures décrites à la pièce 5 du DAO ;
- 7 la non validation d'au moins de 70 % des critères essentiels ;
- 8 l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 9 l'absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page)

Critères essentiels :

- présentation générale de l'offre ;
- références de l'entreprise ;
- délai de livraison ;
- service après-vente ;
- capacité financière (établie par la banque ou le soumissionnaire est domicilié) au moins égale à **75 000 000 FCFA**.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé.

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 005 /C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITÉ DE DE FONGDANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : DGD MINDDEVEL 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
Unique	ETS GROUPE ESPOIR	7 044 000	8 399 970	93,10%	03 mois	1^{er}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ETS GROUPE ESPOIR BP : 15 291 YAOUNDE; TEL :693 33 36 23

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 15 Mai 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNPBM/CIPM/2023 DU 29
MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES A LA CNPBM (EN
PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
57-54-181-01-02-07-130000-5243

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de trois (03) véhicules à la CNPBM.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de trois (03) véhicules.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel, toutes taxes comprises, des fournitures envisagées a été évalué à l'issue des études préalables à 100 000 000 **FCFA**.

4. Allotissement

Les fournitures, objet de la présente consultation, sont constituées d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la CNPBM de l'exercice 2023.
Imputation : 57-54-181-01-02-07-130000-524311.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « **Compte d'Affectation Spéciale** » ouvert dans les Agences BICEC.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliées, rédigées en Français ou en Anglais, établies en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **30/06 /2023 à 13 heures** au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNPBM/CIPM/2023 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES A LA CNPBM (EN PROCEDURE D'URGENCE) A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des prestations objet du présent Dossier de Consultation est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à deux millions (**2 000 000 FCFA**) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CNPBM dans la salle de réunion **sise dans les services annexes de la CNPBM (Immeuble DON BOSCO) le 30/06 /2023 à partir de 14 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après 48h ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

- 4 De l'absence des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- 5 De l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ;
- 6 De la Non-conformité aux spécifications techniques majeures ci-après :

Véhicule SUV de 09 CV	Moteur : Essence ; Garde au sol : ? 205_mm ; Puissance fiscale : 9 CV ; Cylindrée : ? 1497_CC
------------------------------	--

Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
 - références de l'entreprise ;
 - Garantie et Service Après-Vente ;
 - délai de livraison ;
 - acceptation des conditions du marché (CCAP et descriptif de la fourniture paraphé et signées)
 - spécifications techniques au moins égale à 70% ;
- NB : La note minimale qualificative est de 4/6 critères essentiels*

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif et un dossier technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès **du Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé.**

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

COMMUNE DE YAOUNDE VI

ADDITIF ET RECTIFICATIF AU DOSSIER DE COTATION N°007/AC/CAY6/CIPM/2023 DU 08/05/2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Autres****Au lieu de ...**

N/A

Lire plutot

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation relatif à l'équipement du Centre Multifonctionnel de la Promotion des Jeunes (CMPJ) de l'Arrondissement de Yaoundé 6.

(SANS CHANGEMENT)**AC EN FRANCAIS**

Point 13.A.5	<u>Lire plutôt</u> : Absence ou non-conformité de la caution de soumission
Point 13.A.4	Supprimer
Point 13.A.6	Supprimer

RPC

Article 3.a	<u>Insérer</u> : Lettre d'invitation à soumissionner
--------------------	---

LE RESTE SANS CHANGEMENT

YAOUNDE le 2 Juin 2023

Le MAIRE

NGONO NGAH GASPARD

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél.(*) : E-mail(*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél.(*) : E-mail(*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(*) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.amp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !